

# La qualité architecturale de la ville campus Paris-Saclay



Journal n°6 de l'exposition Paris-Saclay, le futur en chantier(s) / 28 novembre-20 décembre 2014 à la Maison de l'architecture en Île-de-France

À l'occasion de l'exposition le Futur en chantier(s), l'Établissement public Paris-Saclay a organisée une Pechakucha l'après-midi du samedi 29 novembre 2014. Sont publiés dans ce journal les 23 projets d'architecture attribués et actuellement à l'étude ou en chantier, que les agences ont bien voulu, pour chacun de leur projet, présenter en 6'40 minutes et 20 images.

Installation pionnière de l'histoire du plateau de Saclay, le CEA a, dès la fin des années 40, donné le ton en matière de qualité architecturale. Confiée à Auguste Perret, la réalisation des bâtiments et la conception du site dessinent un impressionnant « palais de la science » sur plusieurs dizaines d'hectares.

Aujourd'hui encore, l'architecture est au cœur de la modernité et du rayonnement de Paris-Saclay. Si la qualité du paysage naturel structure l'aménagement du campus, celle de ses bâtiments est essentielle à l'aboutissement même du projet : faire du campus un lieu de créativité et d'innovation, un lieu vivant, confortable pour travailler et pour vivre, dans un cadre naturel magnifié et protégé.

Mais au-delà des considérations esthétiques, l'architecture répond à deux enjeux majeurs : l'adaptabilité et la sobriété énergétique.

Les bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche se doivent d'anticiper l'évolution des pratiques, les nouvelles façons d'enseigner et de transmettre des connaissances, tout en s'adaptant aux contraintes de la recherche de très haut niveau et aux équipements scientifiques toujours plus sensibles. Il en est de même pour les bureaux et les logements. Compacts et confortables, largement ouverts sur les espaces naturels, ces bâtiments mixtes soignent leur rapport à l'espace public pour mieux accueillir de nouveaux usages et s'adapter aux évolutions de la vie professionnelle et des modes d'habiter.

Enfin, par son approche technique et environnementale, l'architecture participe de la stratégie d'éco-territoire en affirmant la sobriété énergétique des bâtiments et en privilégiant l'utilisation de matériaux à très faible impact pour l'environnement. Les architectes qui construisent et qui construiront Paris-Saclay seront, eux aussi, des acteurs essentiels de la chaîne de l'innovation du campus.

Aujourd'hui, l'identité architecturale et urbaine Paris-Saclay est d'ores et déjà empreinte des 23 projets remarquables en cours de réalisation qui mobilisent la créativité de nombreuses agences d'architecture qui, toutes, partagent la même ambition : offrir un cadre de vie et de travail de haute qualité en connexion directe avec la nature et les grands paysages.



Maison de l'architecture en Île-de-France,  
25 novembre 2014 : montage de la tour  
destinée à recevoir les maquettes des  
concours d'architecture de Paris-Saclay pour  
l'exposition « le Futur en chantier(s) »

© XDGA

## EDF Lab R&D



*Maitre d'ouvrage : EDF /SOFILO / SAS  
Immobilière du Plateau  
Aménageur : EPPS  
Architecte : Francis Soler Architecture  
Paysagiste : Pascal Cribier  
Surface : 50 000m<sup>2</sup>  
Permis de construire délivré le 21 juin 2012  
Situation : quartier de l'École polytechnique  
En chantier  
Livraison : 2015*

EDF LAB R&D Paris-Saclay est le plus grand centre de recherches au monde. Il réunit plus de 1200 chercheurs sur un seul site. Architecturalement, le projet rassemble quatre bâtiments circulaires de diamètres différents allant de 43, 64, 80 à 160 mètres, réunissant tous les éléments particuliers et remarquables du programme, et couvrant tous les aspects quotidiens « d'une vie autour de la recherche ». Paradoxe de cette réalisation qu'EDF souhaitait monobloc : où l'on se situe sur le site, les effets d'engrenage des cylindres, assimilables à des rouages, reconstituent visuellement l'effet homogène recherché, tout en dégageant physiquement les fonctions les unes des autres, et les proposant en liberté d'accès plutôt qu'en obligation de les traverser (des endroits où l'on va, plutôt que des endroits où l'on passe).

Les bâtiments, fortement économes en énergie, sont posés sur un parc de 8 hectares dessiné par Pascal Cribier. Les façades associent de grandes baies vitrées coulissantes, donnant toutes sur une coursive (dégagements en saison chaude) décaissée (confidentialité de la recherche) et fermée sur toute les circonférences par de grands lés de verre posés verticalement en alternance avec des vides de même importance. Ces séquences courtes bâtissent l'écriture particulière et originale du centre. Elles diffusent et distillent, à l'intérieur des espaces de recherche, une lumière particulière, propre à la concentration.



Plan masse © Francis Soler Architecture



Photo-drone du chantier, mai, 2014 © Francis Soler Architecture

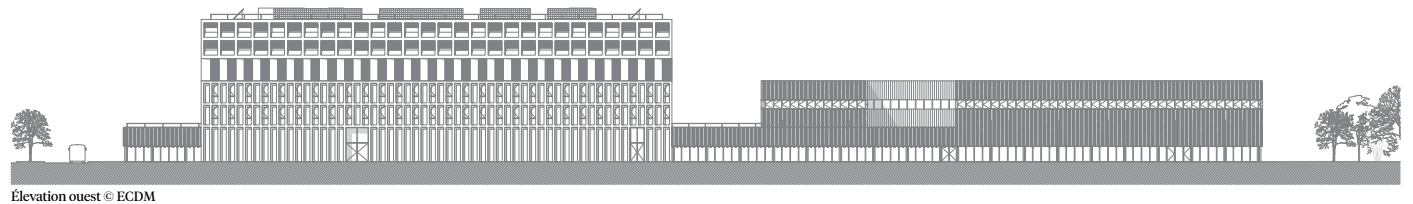


Perspective vue depuis le sud © Francis Soler Architecture

## EDF Lab Campus



*Maitre d'ouvrage : EDF / SOFILO / SAS  
 Immobilière du Plateau  
 Aménageur : EPPS  
 Architecte : ECDM  
 Paysagiste : Aptec MO  
 Surface : 26 200m<sup>2</sup>  
 Situation : quartier de l'École polytechnique  
 Permis de construire délivré le 2 juillet 2013  
 En chantier  
 Livraison : 2016*



Élevation ouest © ECDM

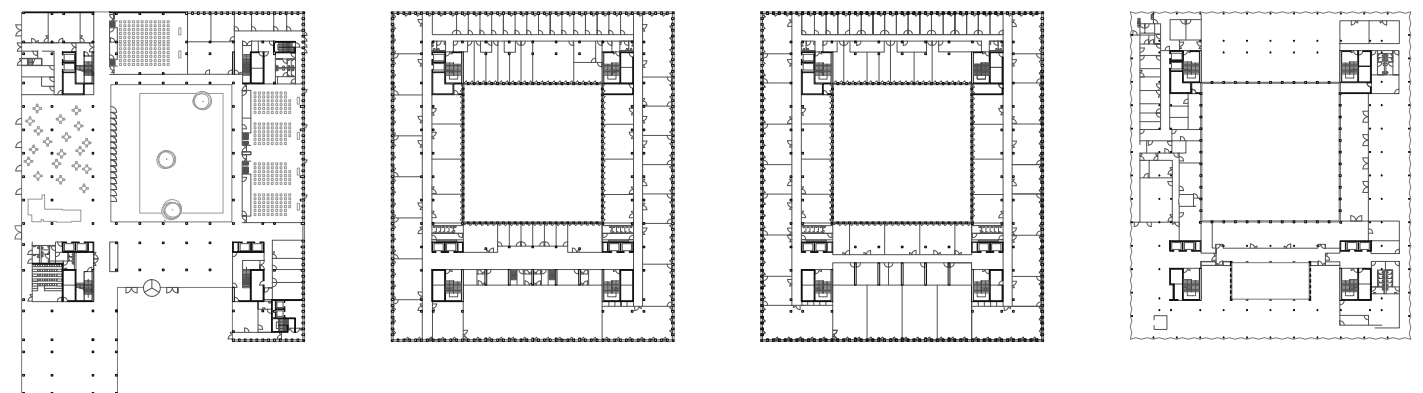


Élevation sud © ECDM

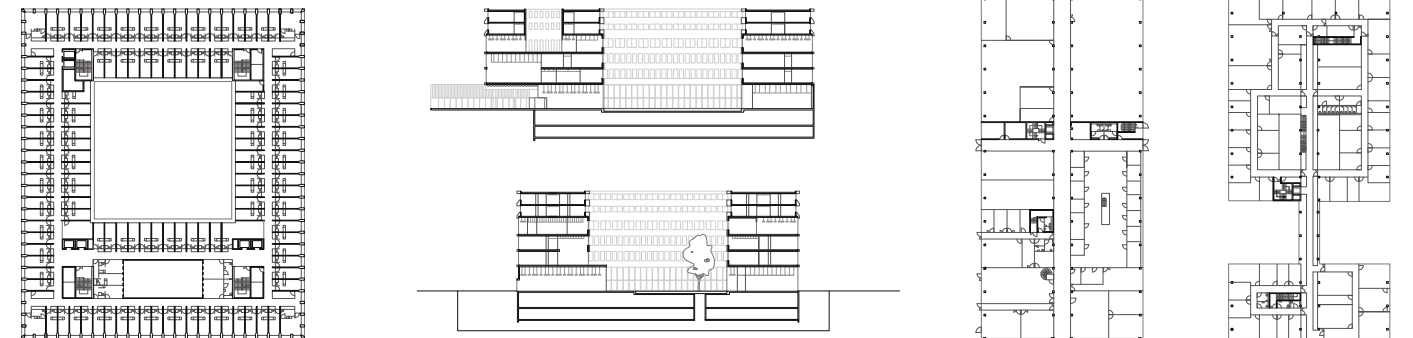
Le paysage est le point de départ du projet pensé avec le sentiment obsessionnel d'être entouré par la nature. Le vide de construction domine, l'espace est large, distendu. La consommation du territoire est ici centrale quand se répandre serait banaliser le support. Il s'agit ici de donner de la valeur à l'abondance d'espace. Conscient de son foncier, le bâtiment est aussi précautionneux de son site que s'il avait été pensé dans un environnement rare et dense. La densité, c'est ici celle du paysage qui fédère et sature l'architecture. Nous sommes en présence d'une ruralité-urbaine, d'un aménagement paradoxal qui voudrait que l'on ait les avantages, les caractéristiques de la ville et de la ruralité en un même lieu.

Le projet est donc dense, compact. Le bâtiment est traité comme un îlot cadré par des îlots de verdure, un bâti s'inscrivant parfaitement dans un territoire géométrisé. L'organisation du plan masse participe à la structuration d'un paysage, un cluster où les constructions ne sont pas des objets solitaires mais les éléments d'un tout. L'îlot bâti répond à des îlots plantés, les plantes constituant des masses, des ensembles pleins au même titre que les espaces construits.

La nature n'est pas ici un entre-deux mais un contraste. Le campus est organisé dans une unité de lieu, une entité non fragmentée mais organisée en strates, se développant dans un système de repérage simple qui donne unité et lisibilité à chacun des programmes. Des masses construites répondent à des masses végétales à l'intérieur d'un territoire géométrisé, fait d'alignements, de tracés viaires, de perspectives dans une logique de ville, et d'urbanité végétale, d'un paysage urbain proposant un nouvel équilibre entre minéral et végétal.



Plans © ECDM



Coupes © ECDM



Elevation sud © ECDM

## Poste source ERDF



*Maître d'ouvrage : ERDF  
Aménageur : EPPS  
Architecte : Explorations architecture  
Paysagiste : d'ici là  
Surface 4500m<sup>2</sup>  
Situation : quartier de l'École polytechnique  
Dépôt du permis de construire : 2<sup>ème</sup> trimestre 2015  
Lancement du chantier : 1<sup>er</sup> semestre 2016  
Livraison : 2017*

Le poste source de Saclay est emblématique d'une nouvelle approche entre infrastructure et nature. Le projet vise à gommer la technicité du process industriel pour créer un objet unitaire, protecteur et élégant qui dialogue harmonieusement avec la végétation. Il est conçu comme une formation géologique qui aurait émergé dans le boisement au nord de la zone d'aménagement concerté de l'École polytechnique.

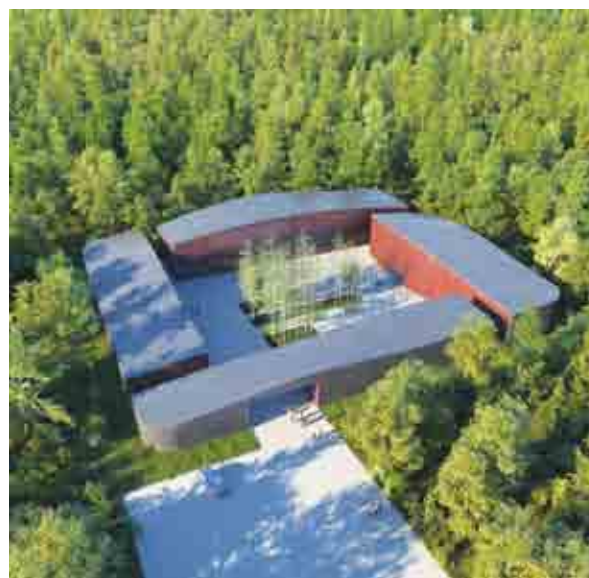
Organisé autour d'une grande cour minérale, avec un bosquet jardiné en partie centrale, les quatre entités (PSEM, Transformateurs, Relayage, Présentation) de l'édifice sont unifiées par un toit ondulant qui intègre de manière fluide des espaces aux gabarits variés. Ce toit, recouvert d'une résine de teinte sombre, se fond dans la canopée des arbres. Il est totalement dépourvu de la moindre « émergence » technique. Dans une recherche d'intériorité, les façades extérieures, également revêtues d'une teinte sombre, ne comportent aucune ouverture. Elles sont simplement interrompues par quatre failles qui offrent des perspectives visuelles vers la forêt. L'ensemble de la desserte fonctionnelle des bâtiments s'effectue depuis la cour dont les façades sont revêtues d'un bardage à claire-voie en aluminium anodisé recouvrant toutes les portes, grilles de ventilation, et autres vitrages, dans un ensemble sobre et unitaire. Le bâtiment joue avec la lumière pour proposer une ambiance différente selon les heures et les saisons. Il évoque poétiquement la matérialité des câbles en cuivre qui transportent l'électricité.

De par sa localisation, le poste source de Paris-Saclay est une vitrine des activités d'ERDF. Une fois le porche monumental franchi, la cour offre aux visiteurs une vision panoptique et intelligible du process industriel. Chaque étape est marquée par une fenêtre monumentale. Chaque fenêtre révèle un espace clé sans qu'il soit absolument nécessaire d'y pénétrer pour la sécurité du public et des installations.

La sécurité du site constitue évidemment un enjeu majeur. La conception du projet rend possible une sécurisation intégrée à l'architecture sans nécessairement ajouter une clôture. Les façades extérieures sont naturellement résistantes et infranchissables.



Plan du rez de chaussée © Explorations architecture



Vue perspective © Explorations architecture



Vue depuis la cour, coupe sud-nord © Explorations architecture

## Radar de l'Aviation civile



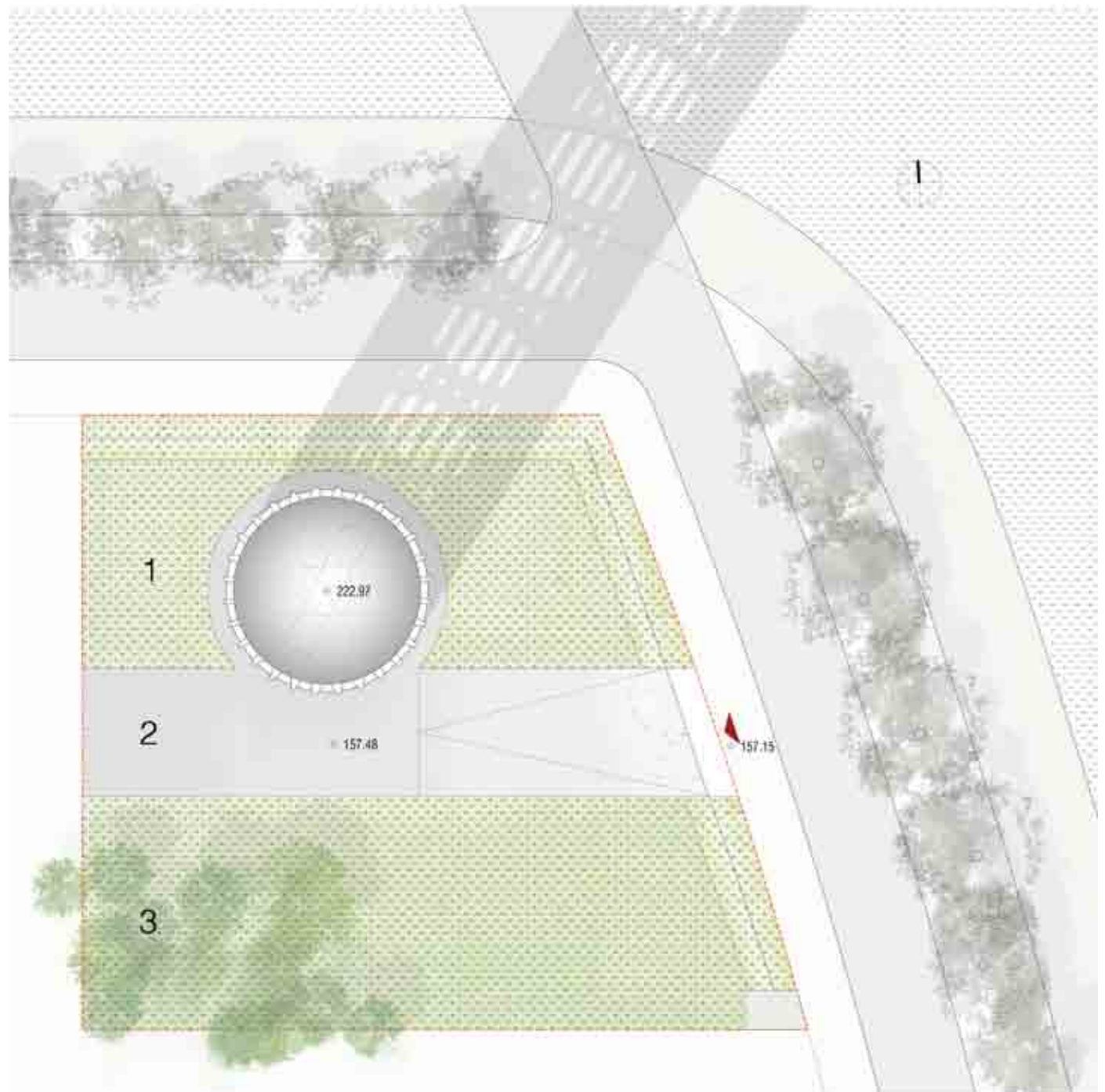
*Maitre d'ouvrage : Direction des services de la navigation aérienne*  
*Aménageur et maître d'ouvrage délégué : EPPS*  
*Architectes : Barthélémy-Griño Architectes*  
*Ingénieurs : T/E/S/S*  
*Entreprise : Rabot-Dutilleul*  
*Surface : 200m<sup>2</sup>*  
*Situation : quartier de l'École polytechnique*  
*Permis de construire délivré le 8 septembre 2014*  
*En chantier*  
*Livraison : 1<sup>er</sup> trimestre 2016*

Le radar de guidage de l'aéroport d'Orly est érigé sur un nouvel emplacement de façon à rendre le meilleur service de contrôle dans un espace aérien à fort trafic. L'édifice est un véritable signal qui s'inscrit dans le paysage à plusieurs échelles : l'échelle territoriale du plateau de Saclay et de la vallée de Chevreuse, l'échelle urbaine du campus, et l'échelle humaine plus rapprochée de la bande centrale.

Le projet se présente comme une version contemporaine d'une colonne ouvragée, et immatérielle. Une colonne à 308 claire-voies qui ouvrent en partie basse sur les variations de paysage du plateau de Saclay, et en partie haute sur le tableau toujours renouvelé du ciel. Une figure sage, humble et puissante, qui repère un territoire capital et stratégique de la métropole parisienne.

La tour est constituée d'un unique volume épuré, un fût cylindrique d'une hauteur de 57 mètres avec un diamètre constant de 13,4 mètres. La dimension est imposée par la rigidité structurelle requise pour limiter les déformations du radar sous des vents extrêmes.

La paroi, entièrement ajourée, vient animer et alléger l'édifice permettant à la lumière et au ciel de le traverser. Tous les composants du programme fonctionnel sont regroupés dans la tour, seul le radome s'en détache. Cette compacité dégage les espaces environnants et permet à la tour, délicatement ceinturée par un trottoir, d'émerger presque naturellement du sol. Les locaux techniques occupent les deux premiers étages. Au-dessus, le volume intérieur est évidé. Chaque étage est rythmé par des poteaux en béton de taille variée qui engendrent une vibration captant et réfléchissant la lumière et le soleil de multiples façons. Ainsi, l'apparence du radar se transforme en fonction de l'angle de vue et de la vitesse d'observation.



© Barthélémy-Griño Architectes



© Barthélémy-Griño Architectes



© Barthélémy-Griño Architectes

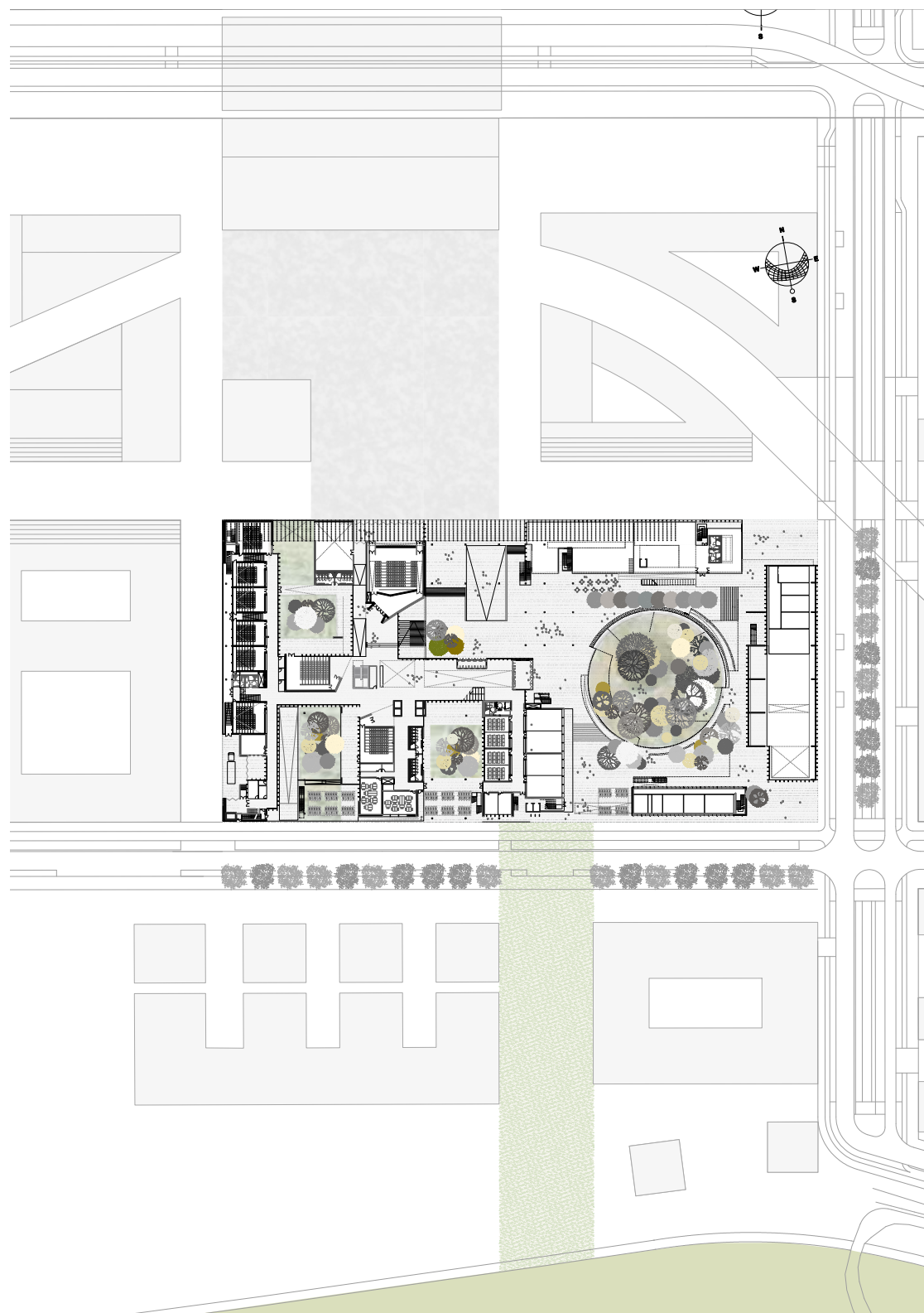
## Institut Mines-Télécom



*Maître d'ouvrage : Institut Mines-Télécom*  
*Aménageur : EPPS*  
*Architecte : Grafton Architects*  
*Paysagiste : Sempervirens*  
*Surface : 43 100m<sup>2</sup>*  
*Situation : quartier de l'École polytechnique*  
*Dépôt du permis de construire : décembre 2014*  
*Lancement du chantier : 3<sup>ème</sup> trimestre 2015*  
*Livraison : 2018*

Le projet porte sur un ensemble architectural accessible à tous les étudiants et personnels des établissements d'enseignement et de recherche du campus. Il s'inscrit parfaitement dans le parti de porosité urbaine du projet de campus urbain de Paris-Saclay. Très ouvert sur la place centrale du quartier, l'ensemble propose une architecture d'une grande cohésion entre le programme et le contexte dans lequel il s'inscrit.

Sur le plan architectural, la richesse des espaces d'accueil, la grande diversité des circulations avec leurs qualités spatiales (échelle, lumière naturelle, transparence, fluidité), répondent à la dimension du bâtiment. Au sein de l'atrium, le hall d'accueil distribue les principaux lieux d'échanges et les espaces d'enseignement et de recherche. Les façades révèlent la richesse des espaces intérieurs et le travail minutieux sur les rythmes, les rapports entre pleins et vides, les transparences à tous les niveaux.



Plan du rez-de-chaussée © Grafton Architects



© Grafton Architects



Élévation nord sur la place du métro © Grafton Architects

## 330 logements étudiants et apprentis restaurants et commerces



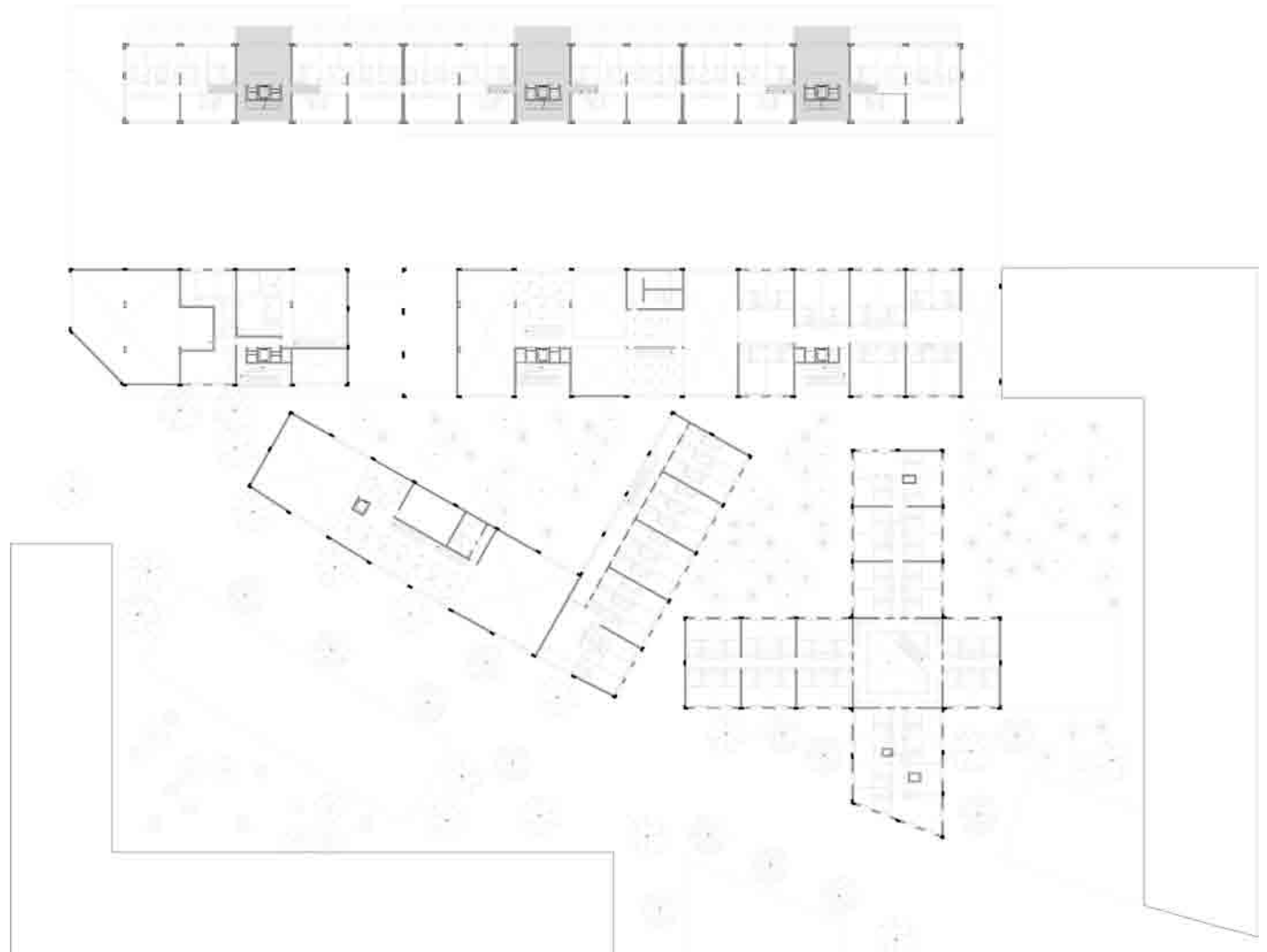
Investisseur : 3F – Résidences sociales de France  
 Gestionnaire : ARPEJ  
 Aménageur : EPPS  
 Architectes : Bourbouze & Graindorge, 51N4E  
 Paysagiste : SMETS  
 Surface : 12 000m<sup>2</sup>  
 Situation : quartier de l'École polytechnique  
 Permis de construire délivré le 3 novembre 2014  
 Lancement du chantier : février 2015  
 Livraison : septembre 2016

Cette opération mélange des logements étudiants, des restaurants universitaires et entreprise, ainsi que des commerces. Elle s'inscrit dans l'aménagement du campus, le long de la chaîne des lieux majeurs. Elle repose sur l'articulation de l'échelle métropolitaine du site et d'une échelle plus intime et domestique, propre aux logements.

Afin de conserver l'amplitude de la composition urbaine du quartier de l'École polytechnique, l'ensemble, constitué par trois lots différenciés, est envisagé comme un vaste îlot à grande cour traversé sur une de ses diagonales par des circulations douces. *Le Canyon*, élément de composition urbaine à grande échelle, est accentué par le rassemblement de la majeure partie du programme dans un bâtiment linéaire en gradins, aligné sur la limite nord. Ce bâtiment marque le périmètre de ce grand îlot. Il constitue, au cœur de l'emprise, un environnement bâti plus informel, de faible gabarit, qui qualifiera de manière subtile les espaces libres paysagers du rez-de-chaussée.

Ces espaces sont subdivisés en plusieurs cours et jardins dont les qualités sont étroitement liées aux programmes et activités qui les bordent : du plus intime, au cœur de l'îlot à l'est, au plus ouvert, à la pointe ouest de l'emprise.

Cette organisation contrastée en plan est unifiée par l'ordonnance architectonique du projet. Celui-ci distingue nettement un socle commun à tous les bâtiments (R+1), composé de larges portiques de béton teinté à la texture affirmée, et un corps bâti supérieur en gradins dont les façades, également en béton, sont d'un gris légèrement rosé, plus soyeux et calepiné.



Plan du rez-de-chaussée © Bourbouze & Graindorge, 51N4E



Vue axonométrique © Bourbouze & Graindorge, 51N4E



Perspective vue depuis l'ouest © Bourbouze & Graindorge, 51N4E



Perspective du jardin © Bourbouze & Graindorge, 51N4E

## École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE ParisTech)



Maitre d'ouvrage : ENSAE  
 Aménageur : EPPS  
 Architecte : CAB Architects  
 Paysagiste : Martel et Michel  
 Surface : 15300m<sup>2</sup>  
 Situation : quartier de l'École polytechnique  
 Permis de construire délivré le 28 février 2014  
 En chantier  
 Livraison : 2016

La nature est omniprésente dans cette frange du campus. Si la bande centrale du quartier de l'École polytechnique retrouve densité et compacité, la position de la parcelle de l'ENSAE est plus ambiguë car proche des limites du cluster et de l'orée de la forêt.

Le projet cherche à enserrer cet espace pour le calibrer à l'échelle de ses futurs usagers dans un bâtiment épais et perméable à la fois, qui puisse installer un paysage intérieur rassurant ; une micro-géographie en contrepoint à l'espace distendu du cluster.

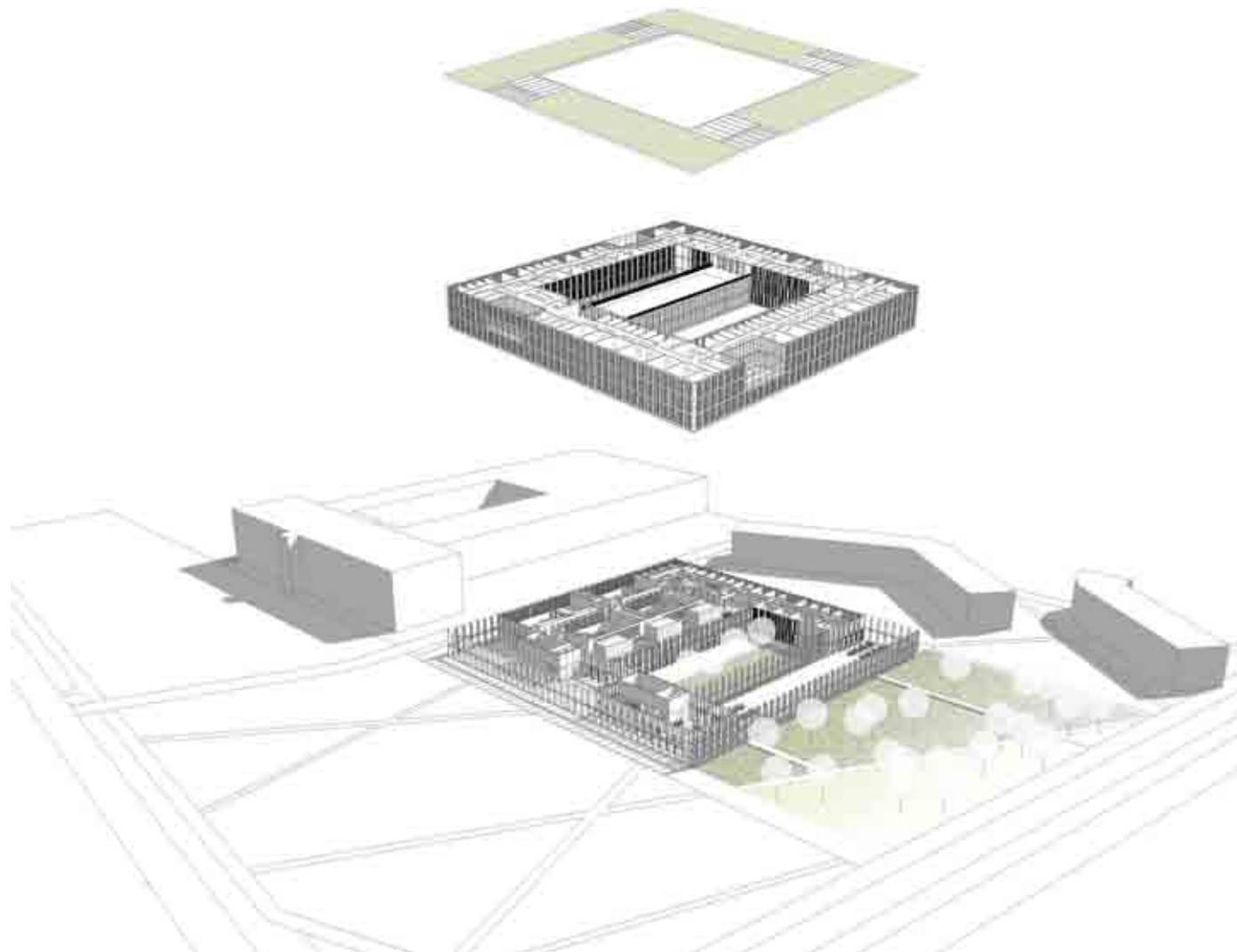
Le projet s'intègre ainsi dans la logique du projet urbain et se signale tel un bloc compact et poreux. De forme simple et carrée, ce n'est ni un objet (car percé en son centre) ni un îlot.

Il se présente sous la forme d'une figure hybride créée par la superposition d'une équerre contenant les espaces collectifs, et d'une forme en cloître intégrant la formation, la recherche et l'administration.

Pour réaliser un bâtiment qui soit un outil fonctionnel juste, modulable et souple, un principe structurel, qui résout tout et homogénéise l'ensemble, est mis en œuvre : une grille tramée métallique absorbe variations spatiales et usages divers. Cette exo-structure fine en acier porte de façade à façade en offrant ainsi au bâtiment des capacités de flexibilité infinie ; l'absence de structure interne autorisant tout autre scénario d'aménagement des espaces de travail.

La géométrie précise de la grille enveloppe, utilisant la répétition et la neutralité comme langage architectural, ne rigidifie pas le projet.

Elle lui donne une assise géométrique ; une règle qui génère l'unité d'un découpage fonctionnel et spatial interne qui pourra évoluer dans le temps, et subir les modifications inhérentes à l'évolution des besoins de l'établissement sans qu'aucune partie ne devienne plus importante qu'une autre.



Axonométrie du projet © CAB Architects



Élévation sud © CAB Architects



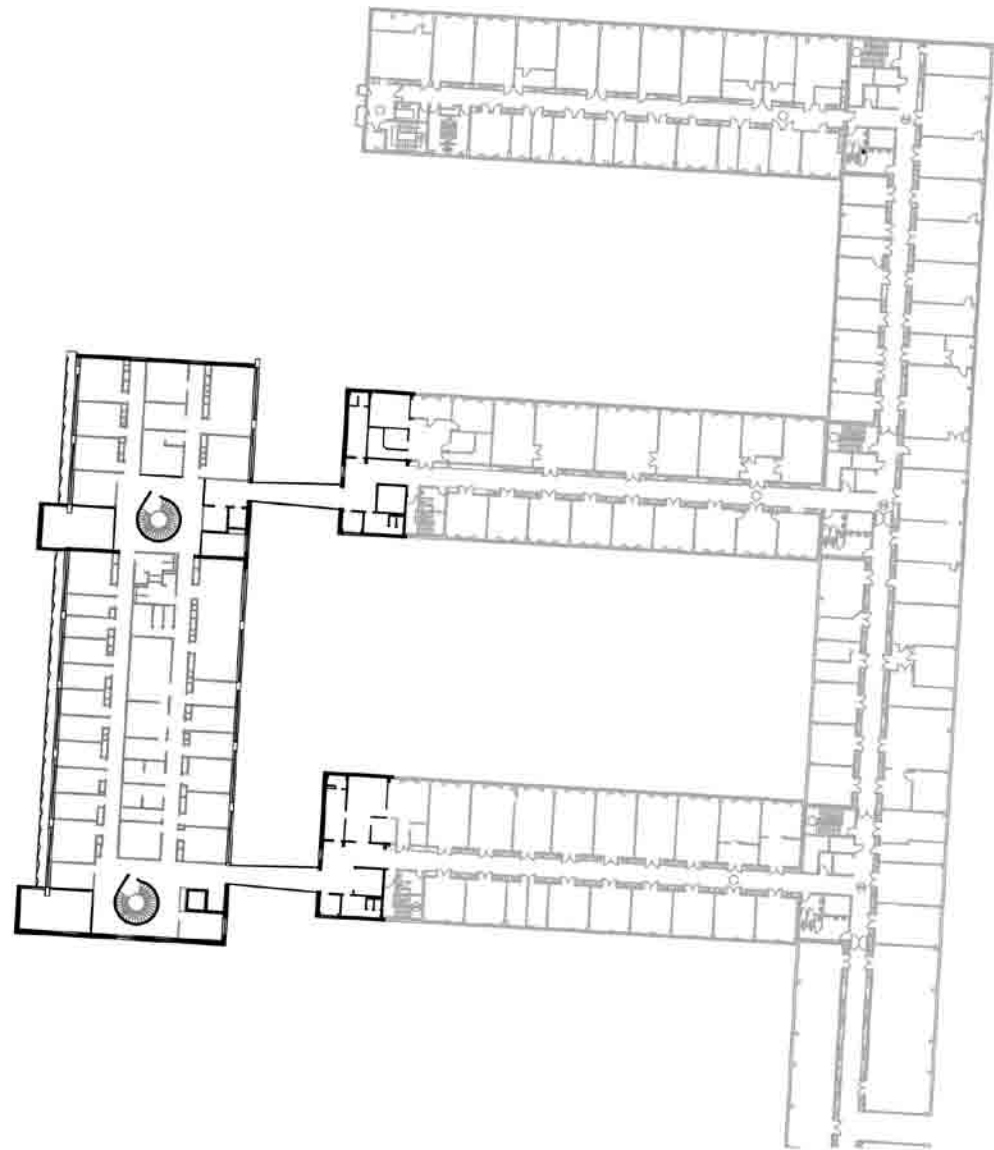
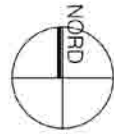
Vue sur l'entrée © CAB Architects



## Extension des laboratoires de l'École polytechnique



*Maître d'ouvrage : École polytechnique*  
*Aménageur : EPPS*  
*Architecte : Atelier Michel Rémon*  
*Surface : 8 500m<sup>2</sup>*  
*Situation : quartier de l'École polytechnique*  
*Permis de construire délivré le 31 octobre 2012*  
*En chantier*  
*Livraison : 2015*



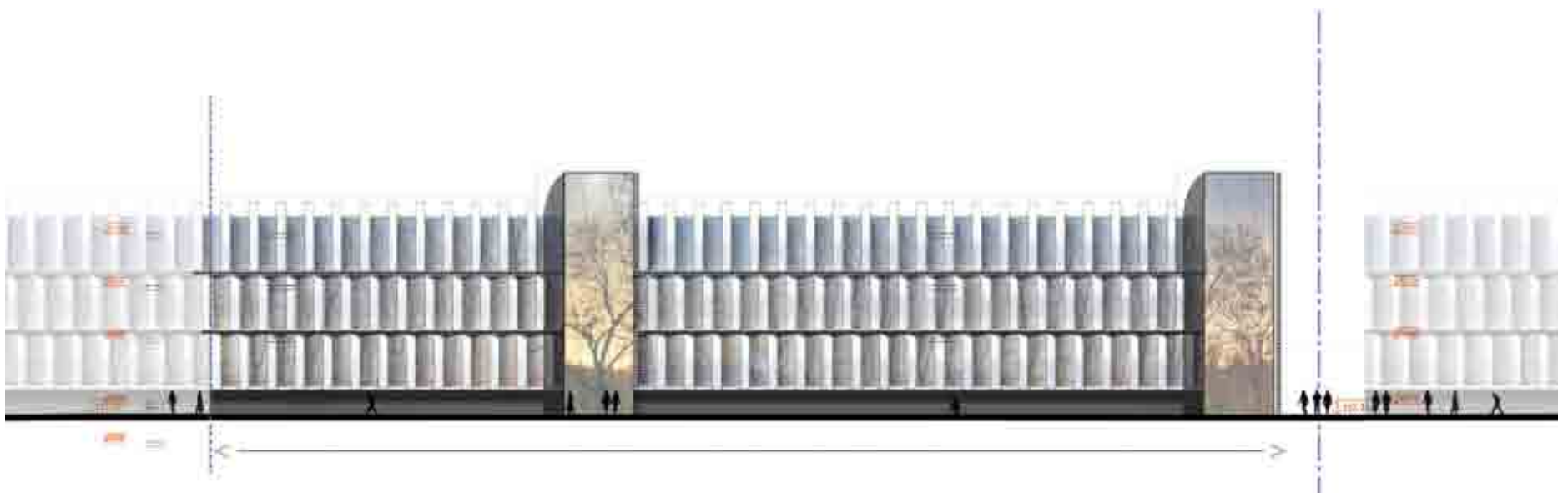
Plan du rez-de-chaussée © Atelier Michel Rémon

Le projet s'inscrit dans la recomposition de la façade ouest de l'École polytechnique afin d'assurer son intégration dans le campus Paris-Saclay. Le bâtiment de bio-techno est le premier élément de cette grande façade emblématique de 280 mètres de long tournée vers le soleil couchant, bordant le grand parc urbain conçu par Michel Desvigne qui constitue désormais la centralité du nouveau quartier. Ce grand édifice linéaire vient alors refermer totalement le corps de bâtiment en peigne de l'actuel centre de recherche de l'École.

Pour la façade ouest, un principe en double peau a été retenu permettant une gestion bioclimatique des apports solaires (maximisés en hiver et minimisés dès la mi-saison). Ce dispositif marie ainsi une forte image architecturale avec un fonctionnement passif optimisé de la gestion des apports énergétiques par ventilation naturelle de la double peau. Celle-ci, recoupée à chaque niveau, est constituée de deux matériaux disposés en « pliage » : un vitrage clair et une tôle d'aluminium laqué perforée au droit des vues vers l'extérieur. Dans un deuxième temps, pour mieux percevoir sa "mesure", les 280 mètres de la façade sont rythmés par six lames verticales espacées régulièrement. Ce rythme correspond à celui du peigne existant situé en arrière. Chaque "lame" verticale contient une circulation verticale. L'escalier est traité comme un espace privilégié, une hélice qui prend sa lumière en toiture et la rediffuse dans les circulations de chaque niveau. La face ouest de chaque lame est entièrement revêtue de plaques d'aluminium poli miroir, réfléchissant les variations des lumières de la journée et les mouvements de la végétation.



Élévation ouest, sur le Green © Atelier Michel Rémon



Façade de 280 mètres de long © Atelier Michel Rémon

## Halle multisports mutualisée



*Maître d'ouvrage : École polytechnique pour l'Université Paris-Saclay*  
*Aménageur : EPPS*  
*Architecte : Stoffel-LeFebvre*  
*Surface : 1715m<sup>2</sup>*  
*Situation : quartier de l'École polytechnique*  
*Dépôt du permis de construire : 2<sup>ème</sup> trimestre 2015*  
*Livraison : 2016*

Le campus de l'École polytechnique est un lieu ouvert, carrefour de multiples liaisons traversantes auxquelles participe la halle multisports. Son implantation accompagne et souligne la liaison douce est-ouest et noue les liaisons nord-sud. Son architecture forte est un signal qui exprime la rigueur au service de la créativité, fondements des écoles scientifiques.

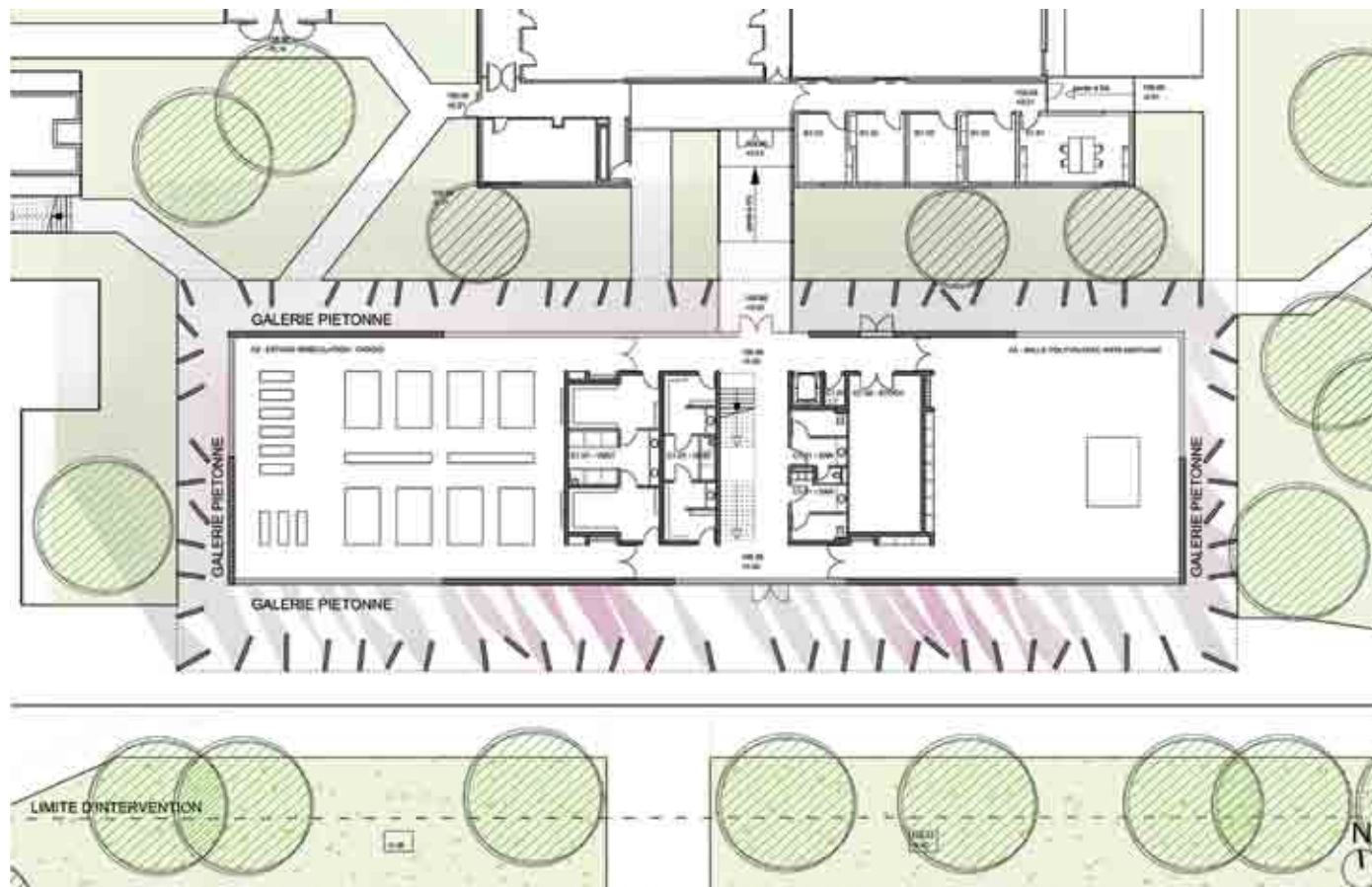
Le projet s'intègre dans le développement du campus Paris-Saclay et signale la démarche de haute qualité environnementale du site.

Un rideau de larges voiles blanches ondule sous la lumière. Sur leur surface polie des reflets nacrés et changeants se succèdent subtilement au gré de l'éclat du jour et des saisons. Cette frontière poreuse abrite quatre salles de sports.

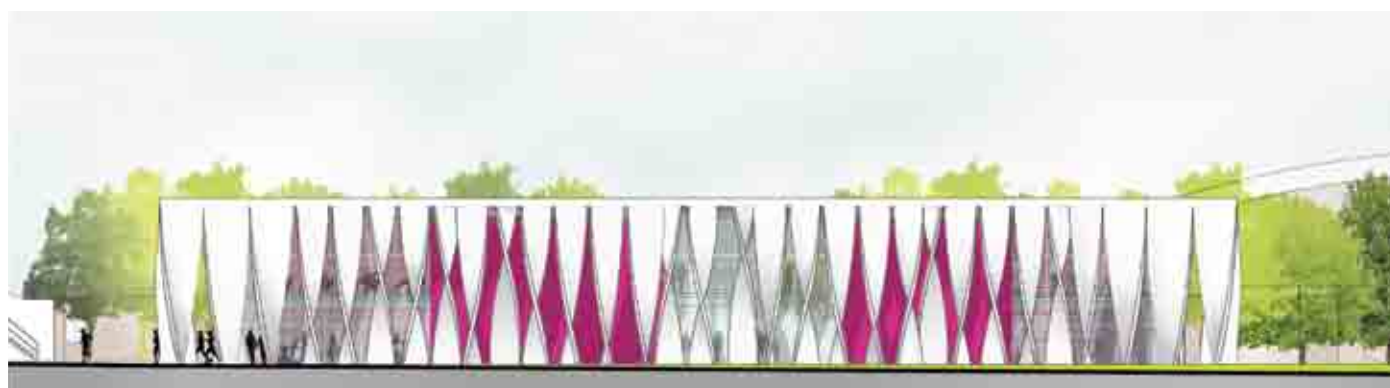
La réponse architecturale consiste en un équipement de conception intelligente dont l'orientation et la mise en forme répondent aux contraintes climatiques, notamment aux effets néfastes de surchauffe en été.

La façade est constituée de voiles de béton vrillées qui enserrant une galerie protectrice, tampon thermique générateur d'ombre. Le toit de la galerie et les voiles de façade protègent de la pénétration des rayons solaires les plus néfastes, tandis que les ouvertures en partie basse accueillent les plus bénéfiques.

L'été, le blanc de la façade étincelle au soleil. Le creux des ombres révèle des reflets secrets, éclats colorés échappés d'une lumière trop crue et signale la présence des salles de sport. L'hiver, les voiles captent et reflètent la moindre clarté dans la souplesse de leurs courbes. Par endroit, le regard traverse le bâtiment de part en part, qui donne l'impression d'une vaste clairière dans les arbres. Le projet est l'emblème de l'ingéniosité technique et de la création plastique au service de la haute qualité environnementale.



Plan du rez-de-chaussée © Stoffel-LeFebvre



Élévation sud © Stoffel-LeFebvre



Perspective sur la galerie © Stoffel-LeFebvre

## Centre de nanosciences et nanotechnologies (C2N)



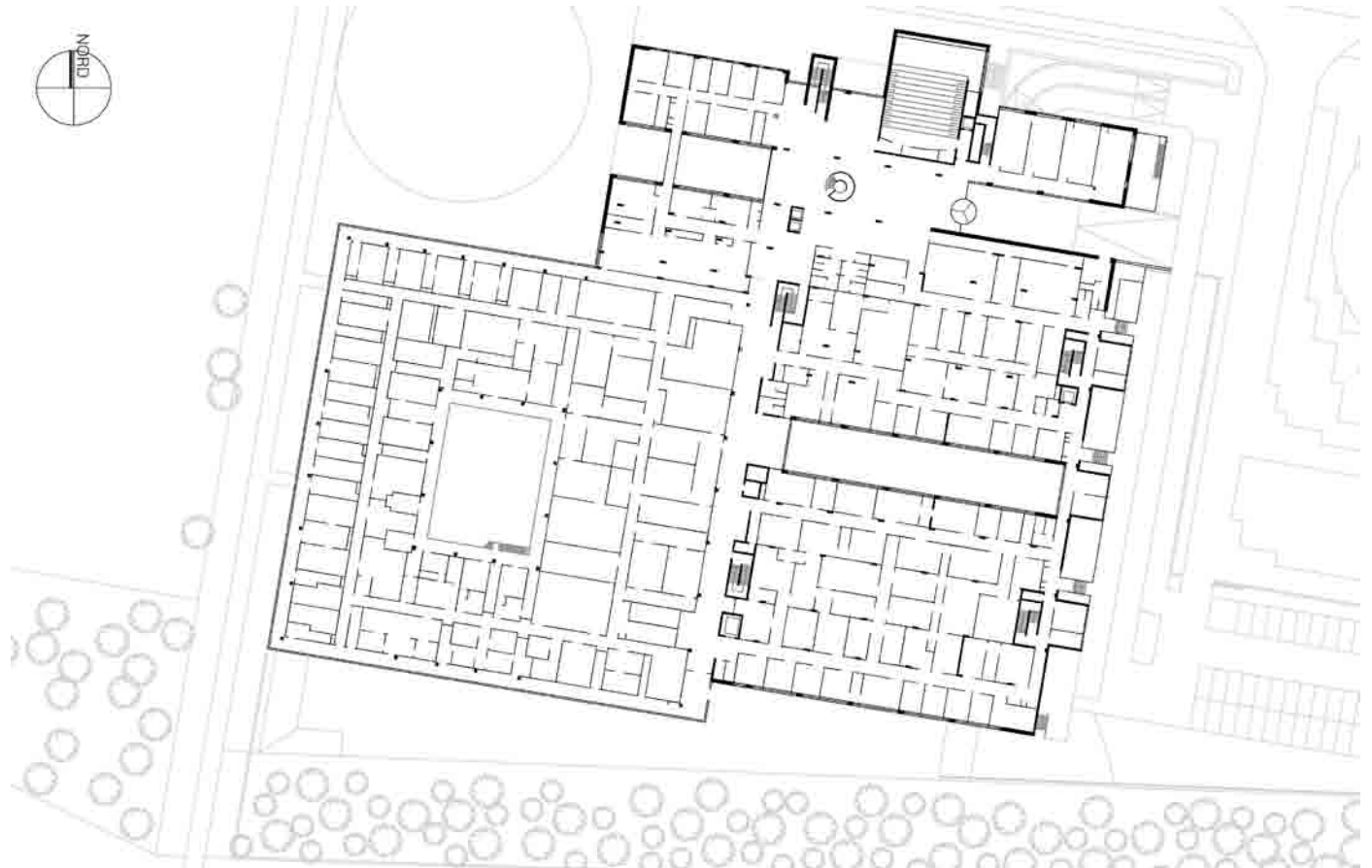
*Maitre d'ouvrage : CNRS*  
*Aménageur : AFTRP*  
*Architecte : Atelier Michel Rémon*  
*Surface : 18 080m<sup>2</sup>*  
*Situation : quartier de l'École polytechnique*  
*Permis de construire délivré le 23 juin 2014*  
*Lancement du chantier : avril 2015*  
*Livraison : 2017*

Avec une salle blanche de 3000m<sup>2</sup> et le regroupement des moyens technologiques et humains de l'Institut d'Electronique Fondamentale (IEF) et du Laboratoire de Photonique et Nanotechnologie (LPN), le Centre de nanosciences et nanotechnologies (C2N) du CNRS à Paris-Saclay est la plus importante centrale académique du territoire national.

Le programme du C2N est complexe : contraintes techniques strictes propres à chaque laboratoire et à la salle blanche (3000m<sup>2</sup> utiles), entités diverses, de taille et de fonction différentes. Le choix s'est d'abord porté sur une composition d'une grande modularité. La haute technicité du bâtiment, la complexité des manipulations effectuées s'abritent ainsi dans un édifice à l'architecture sereine, d'une fonctionnalité évidente, au dessin épuré.

La recherche de la compacité, la réponse aux contigüités du programme, et l'exigüité du site constructible ont conduit à proposer un édifice d'une grande unité spatiale, mais subtilement articulée et ponctuée d'espaces de rencontre baignés de lumière. Le hall est l'origine spatiale de l'irrigation des niveaux. Bien que situé à l'entrée du site, il est le point de passage obligé de tous les usagers, favorisant ainsi le sentiment d'appartenance à la même communauté scientifique.

La lumière est généreusement répartie dans les locaux et les circulations. L'orientation majoritaire des façades au nord (prioritairement pour les laboratoires), et au sud permet de contrôler les apports solaires par des dispositifs fixes donc, pérennes.



Plan du rez-de-chaussée © Atelier Michel Rémon



Vue axonométrique © Atelier Michel Rémon



Vue sur l'entrée à l'est © Atelier Michel Rémon

## Institut photovoltaïque d'Île-de-France (IPVF)



*Maître d'ouvrage : SAS IPVF (EDF / TOTAL / École Polytechnique / CNRS / Horiba / Airliquide / Riber)*

*Aménageur : EPPS*

*Architecte : Pargade architectes*

*Surface : 12 000m<sup>2</sup> dont 7 500m<sup>2</sup> en première phase*

*Situation : quartier de l'École polytechnique*

*Dépôt du permis de construire : décembre 2014*

*Lancement du chantier : 3<sup>ème</sup> trimestre 2015*

*Livraison : 2017*

Le projet de l'IPVF, volume unitaire et autonome s'intègre dans une composition urbaine et paysagère rigoureuse, ponctuée à l'ouest par l'implantation des bâtiments Nano-Innov et Horiba, et au nord par l'Institut Mines-Télécom. À l'alignement sur le boulevard sud, il occupe l'angle avec le boulevard de la Vauve.

Son organisation spatiale cohérente et qualitative participe à la valorisation de l'image du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay.

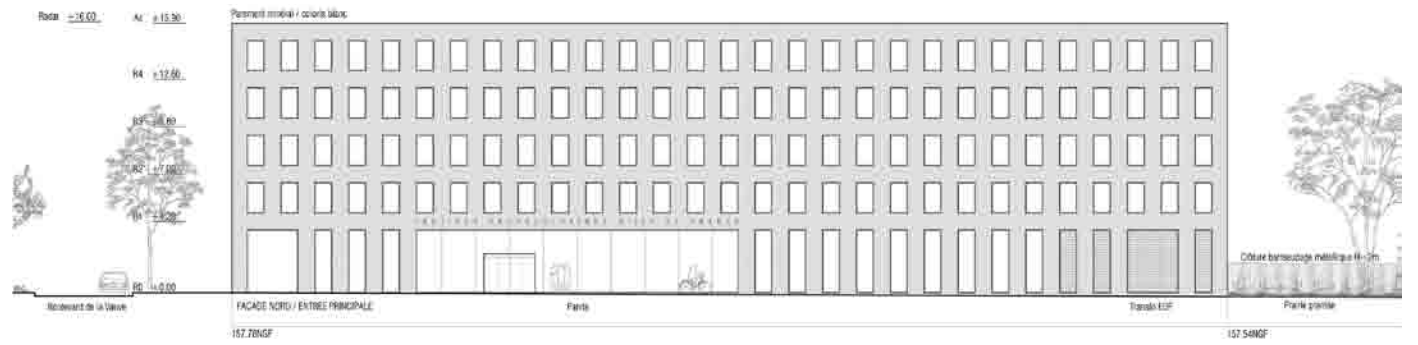
La volumétrie, née de la résolution d'exigences programmatiques fortes s'agissant d'un centre de recherche de haute technologie, a conduit à la réalisation d'un bâtiment compact.

Le volume unitaire révèle cependant une dualité entre l'espace de haute technicité abritant les salles blanches organisé autour de deux cheminées techniques, et l'espace tertiaire autour d'un atrium.

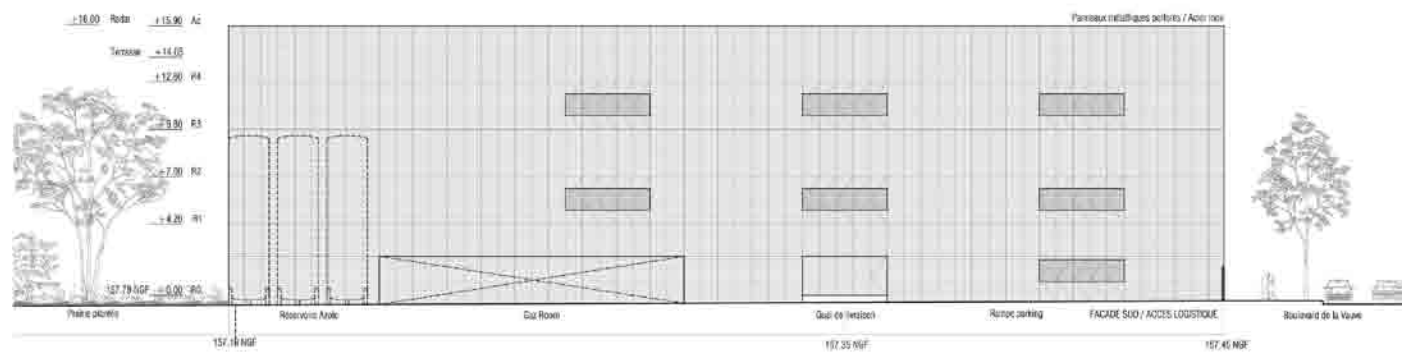
La conception du projet repose également sur une approche bioclimatique qui, par la mise en place d'un dispositif architectural simple et éprouvé, aboutit à un édifice performant.

L'enveloppe du bâtiment constitue un écran de lumière qui révèle une intériorité. Elle vient de l'intérieur, grâce au vide central formant l'atrium, lieu d'échange et de circulation. L'enveloppe est percée selon une trame fondée sur le croisement de l'horizontale et de la verticale, les plans des façades forment une composition qui rappelle le «rythme du millimètre» d'Aurélie Nemours : « Les points sont de petites quantités de matière qui irradient différemment suivant l'espace autour ».

Les matériaux retenus participent à la qualité du cadre de vie et de travail des chercheurs : des matières nobles, pérennes et esthétiques.



Élévation nord © Pargade architects



Élévation sud © Pargade architects



Plan masse © Pargade architects



© Pargade architects

## École normale supérieure de Cachan



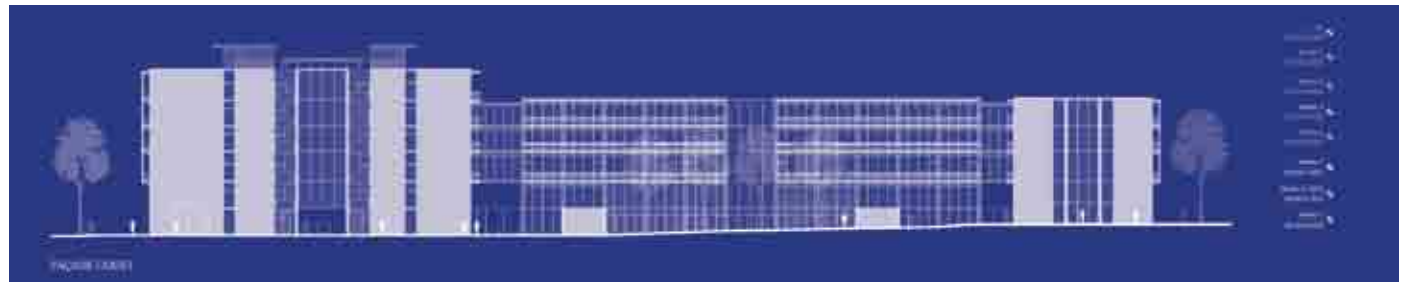
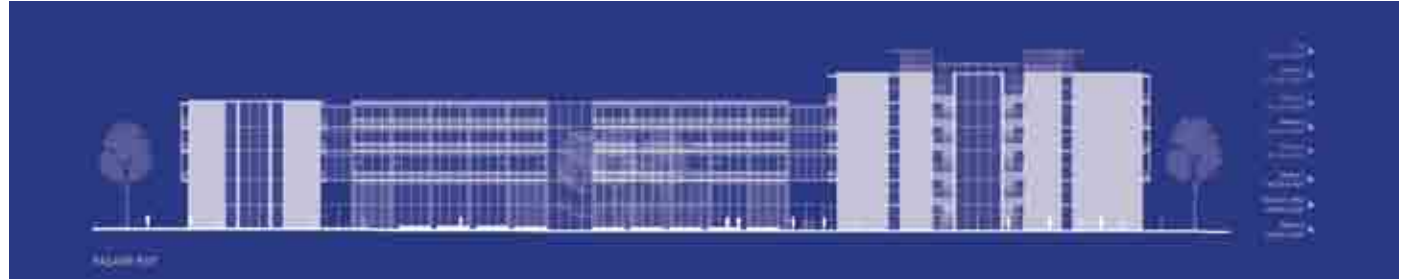
*Maitre d'ouvrage : École normale supérieure de Cachan*  
*Aménageur : EPPS*  
*Architecte : Renzo Piano Building Workshop*  
*Paysagiste : Pascal Cribier*  
*Surface : 64 000m<sup>2</sup>*  
*Situation : quartier de Moulon*  
*Dépôt du permis de construire : décembre 2014*  
*Lancement du chantier : janvier 2016*  
*Livraison : 2018*

L'objectif du projet est de créer un lieu humaniste et pluriel qui reflète et stimule la recherche et la rencontre des savoir. Un lieu qui soit à la fois perméable à son environnement proche, et catalyseur de son environnement futur. Un bâtiment qui révèle l'identité de l'École et participe à son rayonnement à l'échelle locale, nationale et internationale. En somme, il s'agit d'imaginer un écrin propice à la réflexion, aux échanges, au partage des connaissances, une école heureuse, conviviale, qui conjugue bien-être et bonheur d'apprendre.

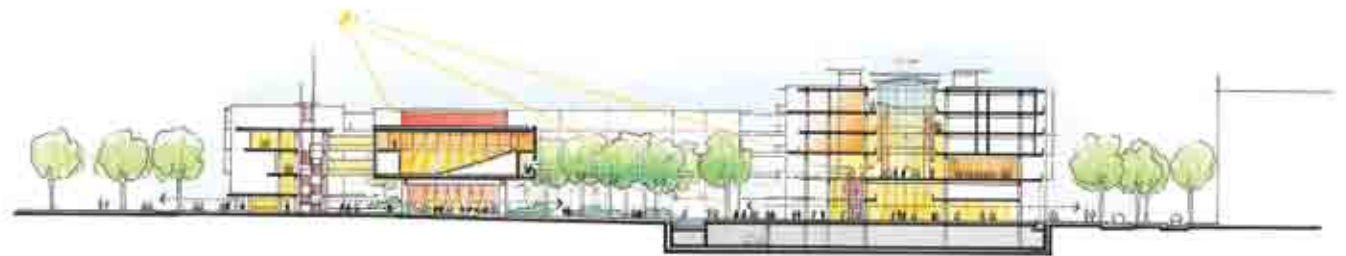
La réponse à ces enjeux consiste en un jardin extraordinaire, un cœur vibrant autour duquel s'organisent des architectures différentes qui témoignent de la richesse de l'École. Un jardin aux sentiers qui bifurquent, métaphore de la recherche et de ses cheminements, de ses passerelles, ses croisements, de ses variétés d'angles de vues. Intégré au quotidien des usagers, il change d'apparence selon les heures de la journée et les saisons. Tantôt vif et actif, tantôt serein et propice à la flânerie ou la méditation. Le jardin de l'École normale supérieure participe de l'identité du lieu, il frappe l'inconscient collectif par sa poésie.

L'École normale supérieure de Cachan est un lieu ouvert, fertile, et multiple. À la poésie du jardin se mêle la rationalité du bâti conçu comme un outil bienveillant et flexible, capable d'accueillir le programme ainsi que ses évolutions dans le temps. Ici, la rationalité côtoie la sensibilité. Le savoir et la perception se mélangent.

Grâce à son organisation, l'École normale supérieure de Cachan permet un dialogue avec les initiatives et les attentes des étudiants et des communautés d'usagers. Une culture de l'écoute qui développe une culture du regard au sein d'ambiances et d'atmosphères différentes tout le long des parcours intérieurs et extérieurs, dans les salons, les balcons, les terrasses, et les plateformes de l'atrium bioclimatique.



Elevations et coupes © Renzo Piano Building Workshop



Coupe sud-nord © Renzo Piano Building Workshop



Vue axonométrique © Renzo Piano Building Workshop

## Le « Lieu de vie », restaurant universitaire et équipements sportifs



Aménageur / Maître d'ouvrage : EPPS  
 Architecte : Studio Muoto  
 Surface : 2000m<sup>2</sup>  
 Situation : quartier de Moulon  
 Permis de construire délivré le 22 avril 2013  
 En chantier  
 Livraison : 2015



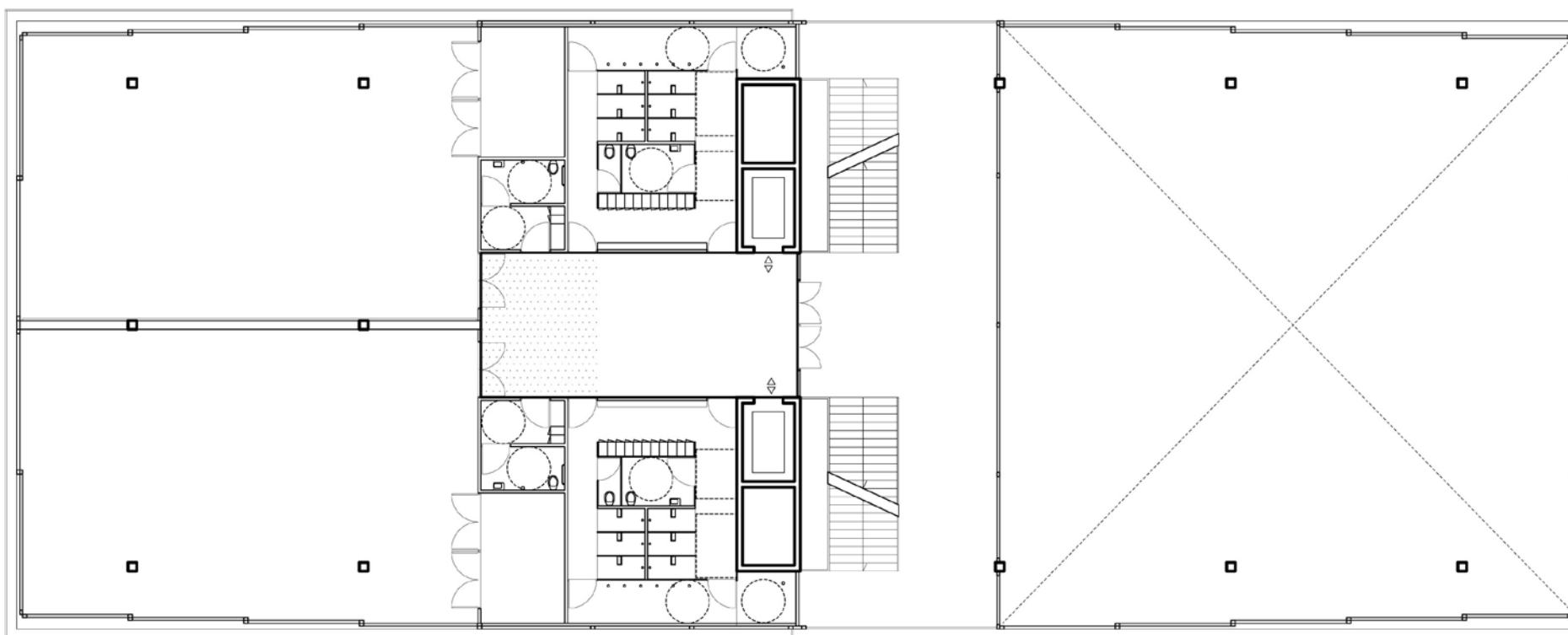
Élévation sud © Studio Muoto

Composé d'un espace de restauration (800 couverts en restauration collective et 200 couverts en restauration rapide), d'un espace sportif de musculation-cardio-training-fitness-danse, d'un espace de travail collectif et de deux terrains de sport en extérieur, le « Lieu de vie » s'inscrit dans la droite ligne de l'esprit Paris-Saclay. C'est d'abord un édifice multifonctionnel et flexible axé sur la vie de campus qui offre de larges espaces de co-usages. Lieu mutualisé de rencontre et de partage entre les étudiants, les personnels administratifs, les chercheurs, les salariés des entreprises avoisinantes et les riverains, le « Lieu de vie » s'affiche comme un symbole représentatif du campus visible et ouvert sur l'espace public. Premier bâtiment mutualisé de Paris-Saclay, il présente plusieurs innovations dans sa conception et son architecture. Il permet une variété d'usages sur un même site, et met l'accent sur une offre adaptée aux besoins d'un public dynamique que ce soit en terme d'espaces de restauration conçus pour mieux répondre aux pratiques nomades, ou d'équipements sportifs ouverts à des pratiques autonomes.

Le projet architectural insiste également sur l'inscription du lieu dans son environnement et sur l'animation du site. Les activités se superposent pour bénéficier, à chaque niveau, de vues panoramiques sur le paysage du plateau, en particulier depuis la toiture-terrasse dédiée aux sports. Pour une plus grande convivialité, pas de hall d'accueil qui contrôlerait tous les accès, mais des circulations conçues comme de véritables lieux publics, et des espaces d'exposition déployés dans des lieux ouverts.



Perspective vue du sud © Studio Muoto



Plan de la mezzanine © Studio Muoto

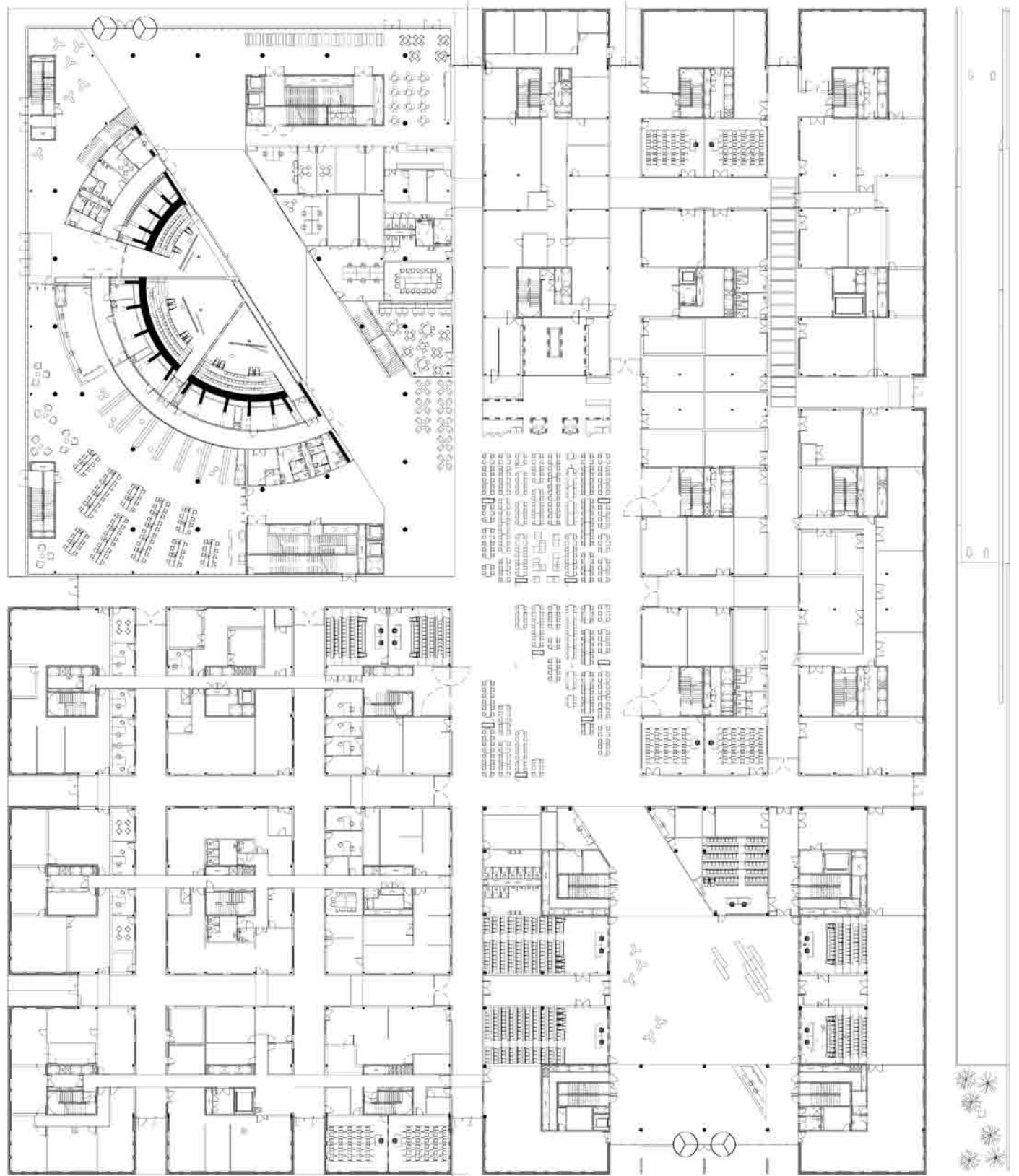
## École Centrale Paris – Bâtiment A



*Maitre d'ouvrage : École Centrale Paris  
 Aménageur et conducteur d'opérations : EPPS  
 Architecte : OMA (Office for Modern Architecture)  
 Surface : 43000m<sup>2</sup>  
 Situation : quartier de Moulon  
 Permis de construire délivré le 15 octobre 2014  
 Lancement du chantier : mars 2015  
 Livraison : 2017*

Largement inspirée par la trame urbaine, l'École Centrale est un édifice dont l'ambition est d'être à la fois pédagogique, architectural et urbain. Il s'agit de rompre avec le modèle de l'université organisée autour d'un bâtiment principal coupé du reste du territoire. La référence est plutôt celle d'une ruche, c'est-à-dire un espace où cohabitent les connaissances pour susciter l'innovation. Concrètement, une grande halle articule les différents univers de connaissances incarnés par les laboratoires, et les unités de recherche, de formation, et de travail.

Cet apparent désordre créatif favorise la rencontre et l'échange des connaissances. La « rue » intérieure, diagonale publique, y contribue largement en obligeant à traverser l'École tout en favorisant le dialogue avec d'autres établissements voisins comme Supélec et l'ENS Cachan. Transparente, ouverte, l'architecture sert elle-même le projet pédagogique tout en l'inscrivant dans l'espace urbain avec la connexion marquée avec la station de métro.



Plan du rez-de-chaussée © OMA



Élévation sud © OMA



Perspective depuis le Caré des sciences © OMA

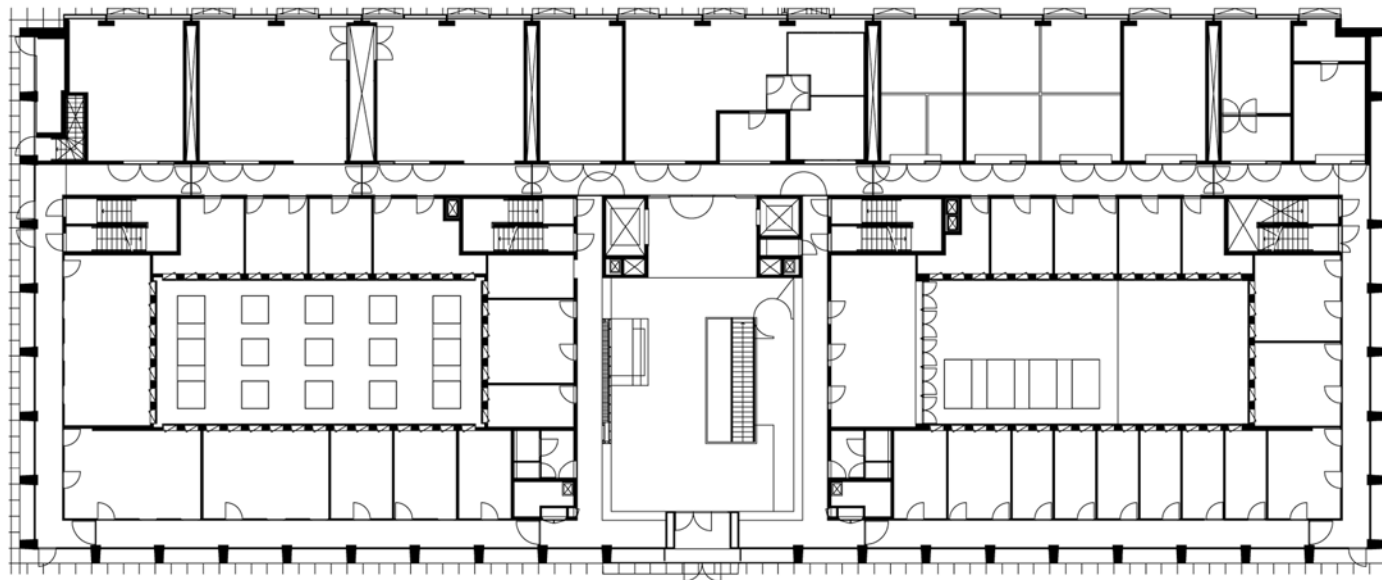
## Institut des Sciences moléculaires d'Orsay (ISMO)



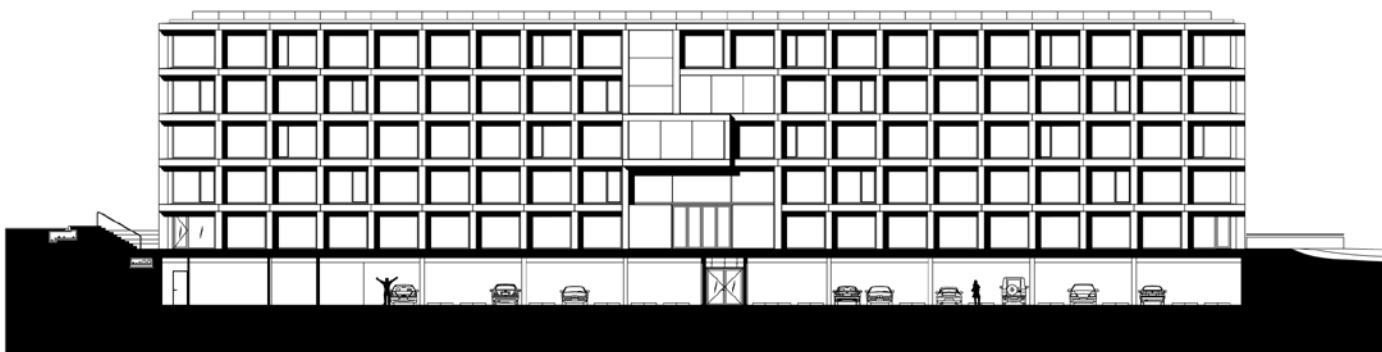
*Maitre d'ouvrage : Université Paris-Sud  
Aménageur : EPPS  
Architecte : Claus en Kaan  
Surface : 10 000m<sup>2</sup>  
Situation : quartier de Moulon  
Permis de construire délivré le 16 juin 2013  
En chantier  
Livraison : 2016*

L'emplacement de l'Institut des sciences moléculaires d'Orsay, au cœur du campus boisé du quartier de Moulon, lui permet de s'approprier la qualité du paysage environnant et de dialoguer avec les bâtiments voisins. Compact et majestueux, le bâtiment s'affiche en une transparence tramée régulière. Ainsi, les baies vitrées composant ses façades offrent depuis l'extérieur des vues cadrées sur ses activités et ses laboratoires. L'Institut des sciences moléculaires d'Orsay est axé sur deux branches séparées par des patios intérieurs boisés et réunies par un grand hall d'accueil conçu comme le cœur du lieu. Un sentiment qui se renforce en entrant. C'est le foyer du bâtiment où l'espace relie à la verticale tous les étages.

On y trouve la réception, un café dans un patio, et la forme de l'auditorium situé au dernier étage ancré dans la voûte. Une bibliothèque en balcon donnant sur le hall occupe un pan de mur et propose des fauteuils pour consulter les ouvrages. Des tables sont disponibles librement en vis-à-vis de la bibliothèque, surplombant l'accueil. C'est un espace où l'on peut se rencontrer, travailler et communiquer.



Plan du rez-de-chaussée © Claus en Kaan



Élévation sud © Claus en Kaan



Perspective sur l'entrée © Claus en Kaan



## Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur : projet QUAERO / CNRS



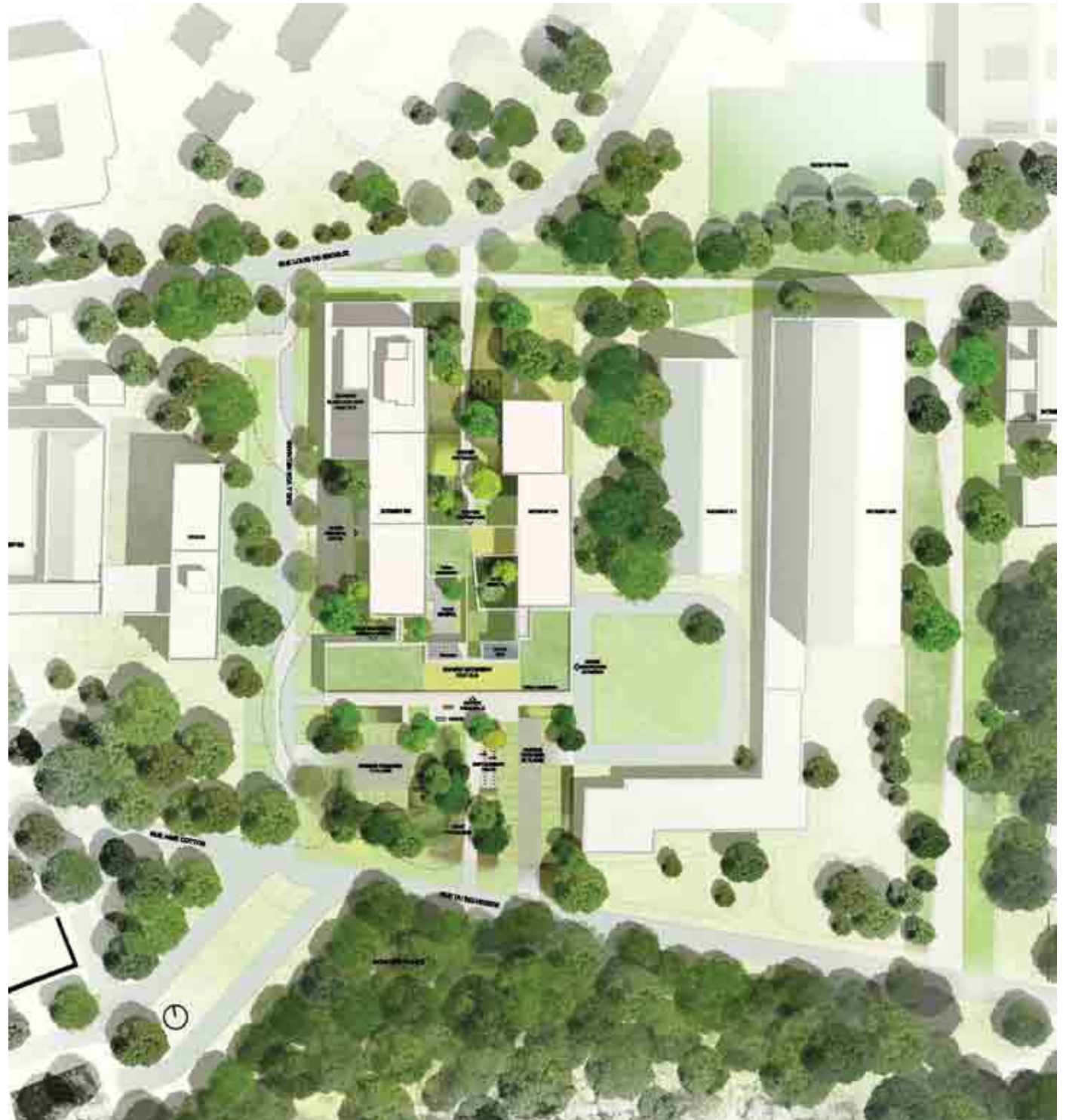
*Maitre d'ouvrage : CNRS  
Aménageur : EPPS  
Architecte : Vi-b Architecture  
Superficie : 2 000m<sup>2</sup>  
Situation : quartier de Moulon  
Permis de construire délivré le 15 octobre 2014  
Lancement du chantier : janvier 2015  
Livraison : 2016*

Quaero est un pôle d'analyse numérique, multimédia, multilingue, porté par le CNRS situé dans le quartier du Belvédère, au Moulon. Il s'insère dans un contexte scientifique et urbain ambitieux. L'organisation paysagère du site est marquée par un raster orthogonal dans lequel la faible densité des constructions est un enjeu important. Le site est caractérisé par une juxtaposition de constructions isolées dans un sous-bois, dont les liens sont parfois insuffisants, voire inexistantes.

L'un des principaux objectifs de Quaero est donc de créer une relation entre deux constructions existantes afin d'améliorer les échanges entre ses utilisateurs, majoritairement des chercheurs et des étudiants. Cette extension est d'abord un simple trait entre deux bâtiments existants. Mais elle fait aussi pont, pour enjamber la nature et laisser le végétal s'immiscer partout. Le paysage et le bâti effacent toutes limites entre eux et forment un front protecteur pour créer des espaces protégés, propices à la recherche.

Le domaine de Launay dans lequel s'inscrit le bâtiment est un site classé avec un patrimoine paysager à préserver. Le bâtiment, par son gabarit modeste (12 mètres) et le traitement paysager de ses abords, cherche à minimiser son impact sur le paysage. Il s'implante devant un parvis minéral, à l'angle sud-ouest d'un « îlots de nature » du grand projet paysager du plateau du Moulon. Ses aménagements extérieurs et un cheminement piéton qui traverse le bâtiment, renforcent la transparence nord-sud comme le maillage des axes piétons et vélos qui structurent le paysage. Ce cheminement à travers l'îlot offre deux accès aux utilisateurs du campus, un principal au sud et un secondaire au nord.

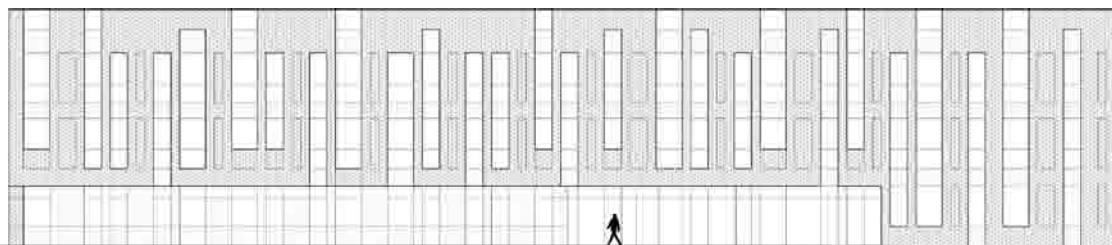
Les façades principales sont rythmées par des verticales qui rappellent les troncs d'arbres des sous-bois. Déchirées et perforées, elles fabriquent un filtre de lumière, à l'image d'un feuillage en contrejour. Toutes les faces ont été développées selon ce thème, avec de variations en fonction des locaux enveloppés, et des orientations.



Plan masse © Vi-b Architecture



Perspective depuis le sud © Vi-b Architecture



Élévation est © Vi-b Architecture

## Université Paris-Sud : Laboratoire Fluides Automatique et Systèmes Thermiques (FAST) / Laboratoire de Physique Théorique et Modèles Statistiques (LPTMS) / Institut Pascal (IPa)



*Maître d'ouvrage : Université Paris-Sud  
Aménageur : EPPS  
Architecte : Brenac & Gonzalez  
Paysagiste : Jean-Michel Rameau  
Surface : 7014m<sup>2</sup>  
Situation : quartier du Moulon  
Lancement du chantier : 2<sup>ème</sup> trimestre 2016  
Livraison : 2018*

Paysage habité, ce site « naturel » rappelle, par de nombreux aspects, les campus américains. Il met en scène un paysage habité par des édifices dont l'harmonie est fondée sur un équilibre entre plein et vide, bâti et non bâti.

Placée en limite de forêt, le bâtiment occupe une position entre la fin du tracé du campus et le début du bois classé. Cette situation exceptionnelle est à l'origine de sa figure urbaine de « lisière », à la fois contenue et ouverte.

La composition générale est basée sur la présence de deux cours. La première, fermée, rassemble autour d'elle les différents laboratoires du FAST en rez-de-chaussée et leurs bureaux au premier étage. La seconde, ouverte au sud par un large jardin linéaire, fédère les bureaux des chercheurs du LPTMS et le hall.

Le grand volume vitré du lobby renforce cette continuité visuelle et physique entre le dehors et le dedans, entre le parvis nord et l'étendue boisée au sud. La végétation est ici captive, contenue dans le bâti et prise dans trame minérale et géométrique du sol.

Le hall est le « hub » de l'établissement. Il dessert l'ensemble des programmes. Au nord, un portique extérieur renforce sa visibilité et la monumentalité de l'entrée. Il offre également à l'établissement un parvis protégé.

En rez-de-chaussée, la bibliothèque, les amphithéâtres et les espaces mutualisés sont en connexion directe avec les accès et la cafétéria, qui bénéficie d'une terrasse extérieure ouverte sur le jardin.

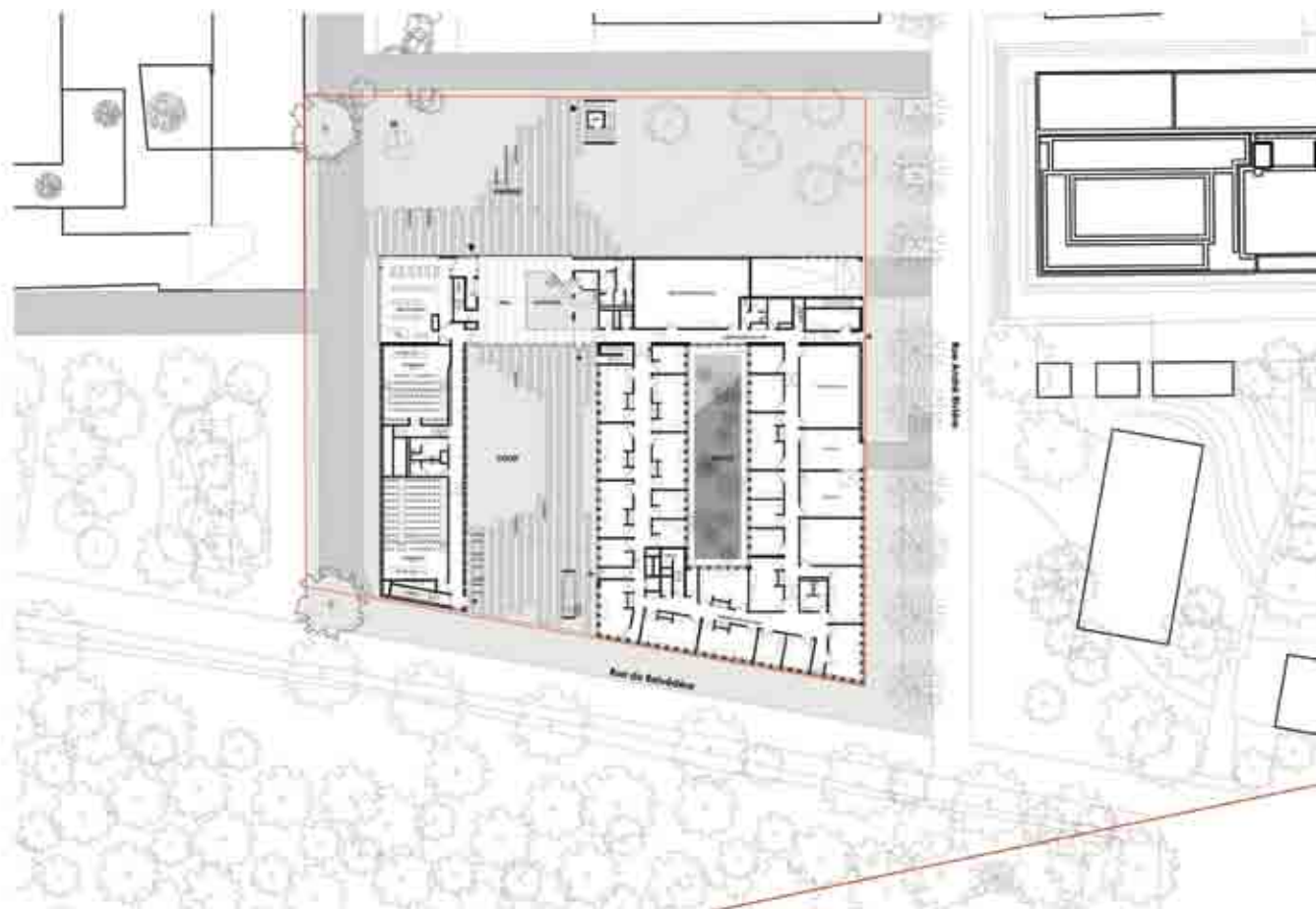
Depuis le hall, l'ensemble des flux est perceptible. Son volume est traité comme un espace piranésien, conduisant le regard d'abord horizontalement vers la forêt lointaine, puis verticalement vers le volume de l'IPa qui se révèle par une série de double hauteur.

L'espace du hall se développe sur deux niveaux autour d'un vide central contenu par les bureaux des chercheurs. Pour qualifier cette place intérieure, une nef en ossature bois offre une véritable identité au lieu. Par un jeu de perspectives, l'architecture de sa charpente est déjà visible depuis le bas. Elle contribue à créer une atmosphère propice aux rencontres et aux échanges.

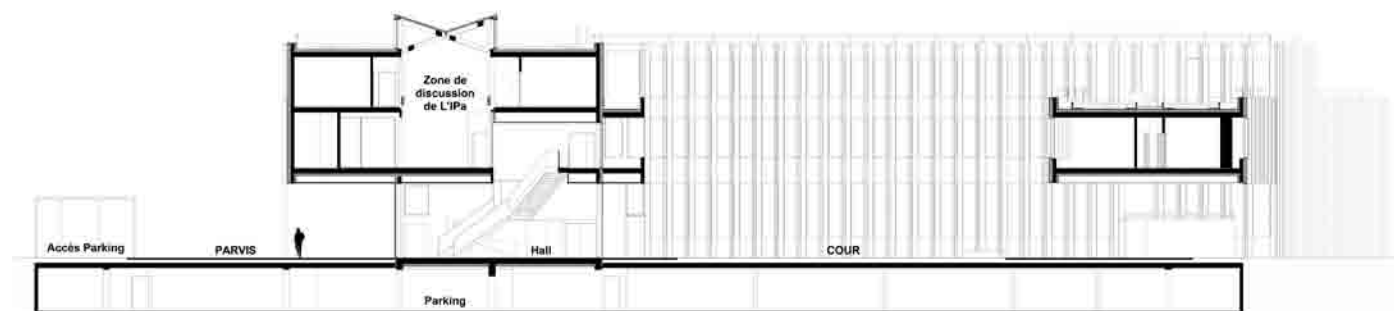
À la construction classique et ordonnée du plan, correspond une écriture architecturale retenue, rythmée, qui fait écho à la verticalité dominante des édifices présents sur le site.

Cet ordre est visible par la présence généralisée en façade d'une ossature métallique verticale mettant en exergue la trame de 1,35 mètre, standard des programmes tertiaires. Le travail sur la série est également complété par quelques variations : le socle est parfois marqué par de hautes piles de béton foncé, tandis que l'élargissement de la trame le long du hall et de la bibliothèque, permet de valoriser l'animation intérieure notamment celle du grand volume de l'IPa.

Le camaïeu chromatique s'inspire des tonalités hivernales de la forêt.



Plan du rez-de-chaussée © Brenac & Gonzalez



Coupe nord-sud © Brenac & Gonzalez



Perspective sur le parvis © Brenac & Gonzalez

## Installation pour le Climat et l'Environnement (ICE)



Maître d'ouvrage : CEA  
 Aménageur : EPPS  
 Architecte : Celnikier et Grabli Architectes  
 Entreprise : Demathieu et Bard  
 Surface : 10 000m<sup>2</sup>  
 Situation : quartier de Moulon  
 Dépôt du permis de construire : 1<sup>er</sup> trimestre 2015  
 Lancement du chantier : 4<sup>ème</sup> trimestre 2015  
 Livraison : 2017

ICE réunit des équipes et des domaines variés, qui en font une plateforme pluridisciplinaire dédiée à la recherche sur le climat. Collaboration et communication mobilisent tout ce qu'un institut de recherche de cette envergure doit réunir et offrir à ses usagers, mais également à ses visiteurs et au plateau de Saclay.

Performance, évolutivité, confort, ainsi que qualité des espaces, visibilité de l'institution, et participation morphologique au développement du quartier et de la ville, la réalisation des ambitions exposées repose sur un large éventail de causes et de paramètres auxquels le projet se doit de participer de façon pertinente.

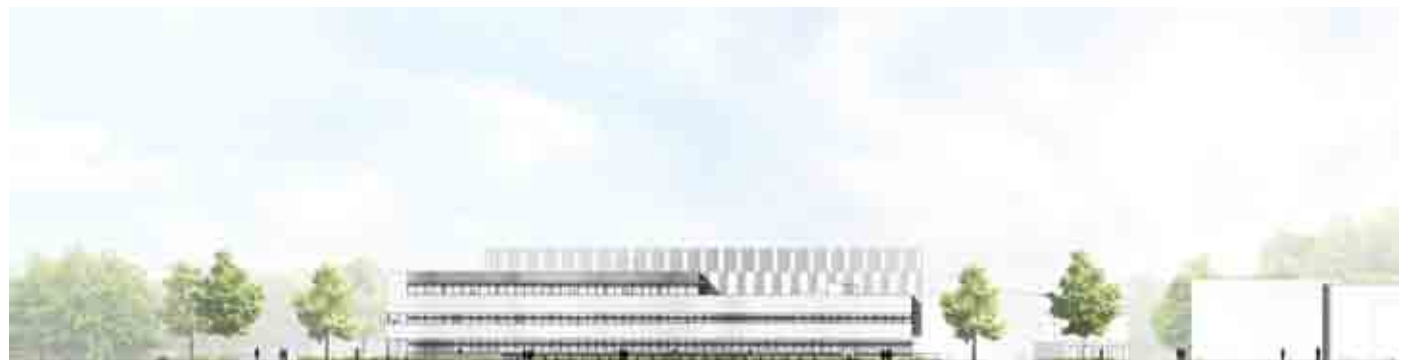
La réelle communication, pour être pérenne et convaincante, ne peut se contenter de l'image du bâtiment, ce dernier n'étant qu'une partie de l'équation. Il est le support de l'activité, sa condition nécessaire, mais les hommes en constituent la condition première. C'est parce qu'il sera performant et porteur d'une réelle qualité de vie que les équipes pourront y développer leur savoir-faire avec dynamisme. C'est parce qu'il sera agréable et bien pensé, notamment en terme d'espaces collectifs, que les échanges et l'émulation – indispensables à une collectivité de chercheurs en pleine croissance – s'y développeront plus qu'ailleurs, et qu'en d'autres circonstances.

Alors, en plus de l'image de l'édifice, c'est sur la base de résultats scientifiques probants, et sur la base de la « fierté de ses habitants » que la dimension de communication du bâtiment trouvera sa réalité et son expression pour se diffuser dans la communauté scientifique nationale et internationale.

Pour autant, le bâtiment a une responsabilité urbaine et symbolique notoires. À cet endroit de la RD128, en venant de Massy, on aura parcouru le campus scientifique, passé son cœur et toutes ses polarités constituées des fleurons de l'enseignement et de la recherche scientifique. Les sites du CEA et du synchrotron SOLEIL constituent le dernier relais avant de plonger dans la vallée ou de remonter vers le carrefour du Christ de Saclay. Entre le cœur de la recherche française et la route du Christ, on l'aura compris, la place est sensible. À l'orée du plateau, face au paysage agricole, les nouveaux bâtiments se doivent d'être de belle tenue.



Plan masse © Celnikier et Grabli Architectes



Élevation nord © Celnikier et Grabli Architectes



Perspective depuis le RD128 © Celnikier et Grabli Architectes

## Pôle de recherche NeuroSciences

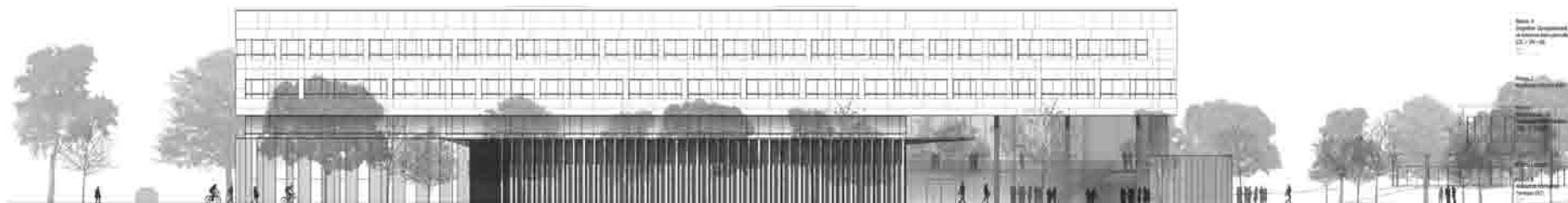


*Maître d'ouvrage : CEA*  
*Architecte : Dietmar Feichtinger Architectes*  
*associé à Celnikier & Grabli Architectes*  
*Surface : 20 000m<sup>2</sup>*  
*Situation : quartier de Moulon, site du CEA*  
*Dépôt du permis de construire : 1<sup>er</sup> trimestre 2015*  
*Lancement du chantier : 1<sup>er</sup> semestre 2016*  
*Livraison : 2017*

Le nouveau bâtiment de Neurosciences forme, avec Neurospin, un centre de recherche majeur dédié à l'étude du cerveau sur le plateau de Saclay. Le lien entre les deux institutions s'exprime d'abord par les cheminements qui s'organisent autour d'un grand parvis, le forum, lieu de rencontre et d'échange informel entre scientifiques. Le bâtiment s'inscrit dans le plan général du campus selon la grille orthogonale hippodamienne d'Auguste Perret. Les étages supérieurs positionnent le bâti et l'intègrent dans le plan du grand site. Trois patios structurent le bâtiment et permettent un bon éclairage naturel des locaux. Ils sont accessibles depuis le niveau R+1 de la partie sous douane, et offrent des espaces extérieurs aux chercheurs. Sur les patios s'articulent des volumes largement vitrés correspondant à chaque niveau, aux espaces partagés par les chercheurs. Les circulations éclairées naturellement sont amplement ouvertes sur les patios et présentent à leur contact, des élargissements qui contribuent à leur qualité d'usage et d'échange.



Plan masse © Dietmar Feichtinger Architectes associé à Celnikier & Grabli Architectes



Élevation est © Dietmar Feichtinger Architectes associé à Celnikier & Grabli Architectes



Perspective sur l'entrée © Dietmar Feichtinger Architectes associé à Celnikier & Grabli Architectes

## Institut de mathématiques



*Maitre d'ouvrage : Université Paris-Sud  
Architecte : Jean Guervilly  
Surface : 12 713m<sup>2</sup>  
Situation : Campus vallée  
Livraison : 2015*

L'institut de mathématiques, situé sur le campus d'Orsay dans la vallée de l'Yvette, accueille le département de mathématiques de l'Université Paris-Sud.

La France, avec 12 médailles Fields sur 56 décernées depuis 1936, excelle dans le domaine des mathématiques. Avec quatre médailles, le laboratoire de mathématique d'Orsay occupe une position de leader. C'est un des pôles majeurs de recherche en mathématique au niveau mondial dont il fallait traduire l'excellence. Pour cela, le choix de la simplicité a été fait comme fil conducteur du travail architectural. Il est important de créer un univers familier, simple et chaleureux, pour que les chercheurs se retrouvent dans ce bâtiment un peu comme chez eux.

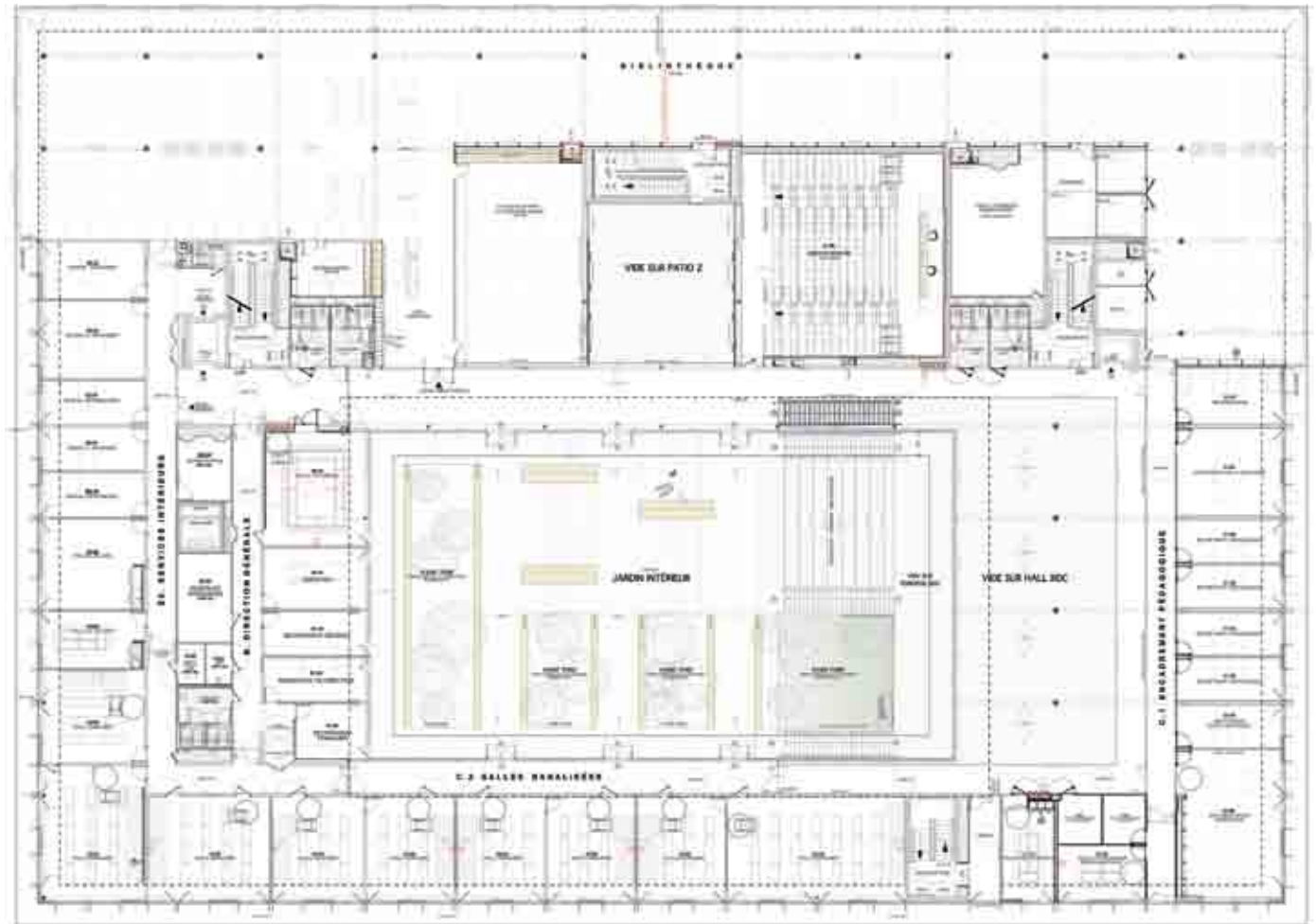
L'ensemble des arbres existants et de l'espace boisé classé, simplement contourné pour créer l'accès au parking, est conservé.

Le plan général s'organise sur quatre niveaux autour d'un jardin intérieur. Le pôle de recherche s'installe sur les deux niveaux supérieurs aux étages R+2 et R+3 du bâtiment. Le premier est occupé par la bibliothèque et le pôle enseignement. Au rez-de-chaussée, les salles spécialisées et l'encadrement pédagogique, ainsi que l'administration et les moyens généraux, viennent prendre place autour du hall et de la cafétéria. La majeure partie des locaux techniques est installée au rez-de-chaussée en partie centrale, sous la terrasse - jardin du niveau R+1.

Les piétons arrivant par la gare RER empruntent, au sud, la passerelle existante agrandie. En franchissant l'Yvette, cette passerelle mène directement au parvis principal situé sur la façade est du bâtiment.

Le bureau du chercheur est l'élément répétitif majeur de ce programme. C'est autour de lui qu'est bâti le projet. Leur implantation est organisée en longueur, perpendiculairement à la façade. Elle permet de diminuer la distance entre les circulations, mais surtout de faire en sorte que celles-ci, largement éclairées sur l'extérieur, deviennent des lieux de rencontre naturels pour les chercheurs.

Les bureaux sont conçus comme un espace d'habitation : avec une porte fenêtre sur l'extérieur, des volets que l'on peut fermer manuellement pour régler l'intensité lumineuse et se protéger du soleil, un balcon filant permettant l'entretien aisé des parties vitrées tout en devenant lieu de rencontre.



Plan du rez-de-chaussée © Jean Guervilly



Plan du rez-de-chaussée © Jean Guervilly



Vue depuis l'entrée dans le campus de l'Université Paris-Sud © Jean Guervilly

## Conservatoire à rayonnement départemental



*Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay*  
*Architecte : Atelier Novembre*  
*Surface : 27000m<sup>2</sup>*  
*Situation : Campus vallée*  
*Livraison : fin 2017*

Longé par l'Yvette et bordé par le parc botanique de Launay, le conservatoire compose avec un site naturel préservé, en dialogue avec les îlots d'habitats pavillonnaires d'Orsay et les bâtiments du campus. Carrefour entre ces différents univers, le bâtiment est largement ouvert sur ces différents espaces et s'insère de manière féconde dans le cadre végétal tout en affichant l'image contemporaine et dynamique d'un équipement public à caractère culturel.

La fragmentation des constructions est une première réponse à ces partis pris. La division en quatre volumes blancs correspondant à chaque élément du programme permet d'établir des séquences visuelles et des porosités d'ouverture. Articulés par des espaces de distribution transparents, ces volumes génèrent de nouvelles perspectives pour les utilisateurs comme pour les passants. Dans un dialogue soutenu entre nature et construction, les coursives ou parcours sont multipliés sur la parcelle, le sentier piétons qui longe l'Yvette allant jusqu'à se glisser sous l'un des bâtiments.

Ouvert sur la ville au sud, le Conservatoire principal accentue la fonction d'accueil par une frontalité largement vitrée. Les niveaux supérieurs reçoivent l'administration puis les espaces de cours individuels. Le volume souple de l'auditorium adjacent connecté à la rue, permet d'identifier la vocation culturelle de l'équipement depuis l'espace public. Les grandes salles de pratiques collectives sont ouvertes sur le parc et le campus au nord, la composition étant prolongée par un jardin intérieur que valorise un réseau de coursives. L'aile ouest accueille les salles d'enseignement chorégraphique et d'art dramatique.



PLAN RDC 1/200

Plan du rez-de-chaussée © Atelier Novembre



Perspective nord depuis la promenade de L'Yvette © Atelier Novembre



Plan masse © Atelier Novembre

## Maison des étudiants



Maitre d'ouvrage : Région Île-de-France  
 Architecte : Air Architecture  
 Surface : 5 800m<sup>2</sup>  
 Situation : Campus vallée  
 Livraison : décembre 2014

La Maison de l'étudiant, construite par la Région Île-de-France à l'Université Paris-Sud, est à la disposition des associations étudiantes pour leurs diverses activités : musique, spectacles, studios d'enregistrement, jeux en ligne, jeux de rôles, cafétéria, bureaux associatifs etc...  
 L'architecture du bâtiment, à l'orée de la forêt de Chevreuse et en bordure des lieux les plus pointus de la connaissance, propose une articulation entre science et nature : l'image de la fractale qui se transforme en une futaie, sa canopée et sa frondaison.



Plan masse © Air Architecture



Perspective © Air Architecture



Chantier © Air Architecture

## Institut de biologie intégrative de la cellule (I2BC)



*Maître d'ouvrage : CNRS  
Architecte : Agence Raguenau et Roux  
Surface : 15 235m<sup>2</sup> de construction + 11 529m<sup>2</sup>  
de rénovation  
Situation : Domaine CNRS Gif-sur-Yvette  
Livraison : 2017*

La réalisation de l'Institut de Biologie Intégrative de la Cellule (I2BC) résulte de la volonté de convergence du CNRS, du CEA et de l'Université Paris-Sud dans le domaine de la Biologie moléculaire et cellulaire. L'I2BC regroupe 5 pôles scientifiques (B3S, Génome, Biocell, Microbiologie, Virologie) pour un effectif de 811 personnes dont 705 scientifiques. L'ambition est de créer un Institut de rayonnement international permettant de coordonner les politiques scientifiques des différents acteurs, de mutualiser les ressources et de rationaliser l'utilisation d'outils à haute technologie.

Le site du bâtiment est caractérisé par deux contraintes fortes : une déclivité importante de terrain et un front bâti existant de bâtiments indépendants. En cohérence avec l'échelle de son contexte, l'ensemble immobilier se dote d'une coulée verte poreuse, adossée au dénivelé du site, sous forme de terrasses paysagères qui affirment les courbes de niveau du coteau et mettent en valeur les façades représentatives de l'établissement.

La volumétrie du nouvel institut I2BC exprime une volonté de lisibilité et de compacité : la construction d'un bâtiment neuf unitaire affirme le centre de gravité du nouvel institut au cœur d'un ensemble immobilier continu, intégrant les bâtiments du Campus CNRS existants. Ainsi, le projet s'affirme comme un élément fédérateur d'une nouvelle identité au lieu, non seulement par les caractéristiques de son cadre bâti, mais également par le remodelage global de son site d'implantation.



Plan masse © Agence Raguenau et Roux



Perspective du hall © Agence Raguenau et Roux



Vue axonométrique © Agence Raguenau et Roux

Établissement public Paris-Saclay

Rédaction : Agence d'architecture / Établissement public Paris-Saclay  
Conception graphique : Kim Beirnaert / XDGA  
Impression : Timedian  
Tirage à 2000 exemplaires  
Novembre 2014